

Diplôme de conservateur de
bibliothèque

Les bibliothécaires face au changement technologique :

Le cas des CD-Rom et des DVD

Agnès Bergonzi

Françoise Berthomier

Cécile Galichet

Sous la direction de Christophe Evans
Chargé d'études en sociologie

Service Etudes et recherche de la Bibliothèque Publique
d'Information

Remerciements

Nous remercions notre directeur de mémoire M. Christophe EVANS pour ses conseils et sa disponibilité.

A l'issue de cette étude, nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui nous ont aidés au cours de notre travail, et particulièrement Mme Claire STRA et M. Bertrand CALENGE, pour le temps qu'ils nous ont consacré.

Résumé :

Ce travail s'intéresse à la réception de deux nouveaux supports numériques, les CD-Rom et les DVD, par les bibliothécaires. Il repose sur l'analyse des discours parus dans la presse et la littérature professionnelles, et retrace les réactions suscitées par l'apparition de ces nouveaux produits, les problèmes bibliothéconomiques qu'ils ont posés ainsi que les solutions apportées. A travers l'étude de ces différents thèmes, il s'agit de questionner la capacité d'adaptation de la profession au changement technologique.

Descripteurs :

Bibliothèques et cédéroms - - France

Bibliothèques et disques optiques - - France

DVD - - France

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Abstract :

This paper discusses the reception by librarians of two new digital media, CD-Rom and DVD. It is based on an analysis of the articles published in the professional press and literature. The reactions aroused by the arrival of these new products, the problems they set and the solutions they were given are presented. The study of these different points is carried out with the view to questioning the adaptability of the librarian profession to technological changes.

Keywords :

CD-ROMs - - France

DVDs - - France

Multimedia library services - - France

Sommaire

INTRODUCTION.....	9
CD-ROM ET DVD : PRÉSENTATION ET ÉVOLUTION DANS LE TEMPS	12
1. DÉFINITION DES SUPPORTS PAR LES BIBLIOTHÉCAIRES	12
1.1. <i>Un intérêt marqué des bibliothécaires pour la technique.....</i>	<i>12</i>
1.1.1. Le cas du CD-Rom.....	12
1.1.1.1. La filiation avec le CD audio	13
1.1.1.2. Un support multimédia	13
1.1.1.3. De très grandes capacités de stockage.....	14
1.1.1.4. Vers une présentation plus abstraite du CD-Rom	15
1.1.2. Le cas du DVD	16
1.1.2.1. La comparaison avec les « grands frères » CD et CD-Rom	16
1.1.2.2. De nouvelles capacités de stockage.....	17
1.2. <i>Avantages et inconvénients des CD-Rom et des DVD</i>	<i>17</i>
1.2.1. Les avantages pressentis du CD-Rom.....	18
1.2.1.1. Une perspective comparatiste	18
1.2.1.2. Le CD-Rom : un produit avantageux pour les utilisateurs... ..	19
1.2.1.3. ... et les professionnels des bibliothèques	20
1.2.2. Les inconvénients du CD-Rom.....	21
1.2.2.1. Une perspective comparatiste	21
1.2.2.2. La question de la longévité	22
1.2.3. Le DVD : Avantages et inconvénients.....	23
1.3. <i>Premières applications envisagées</i>	<i>24</i>
1.3.1. Des CD-Rom pour qui ?.....	25
1.3.2. CD-Rom et usagers : un outil « éditorial » avant tout.....	25
1.3.3. CD-Rom et bibliothécaires : une histoire de catalogues... ..	26
1.3.4. Un peu de prospective... ..	27
2. LE CYCLE DE VIE : UNE ANALYSE CHRONOLOGIQUE DES SUPPORTS	27
2.1. <i>1986 – 1990 : Apparition du CD-Rom en France</i>	<i>28</i>
2.1.1. Premières réactions	28
2.1.1.1. La question des banques de données en ligne.....	28

2.1.1.2.	Le CD-Rom : un produit résolument « moderne ».....	29
2.1.2.	En France, un démarrage laborieux... ..	29
2.1.2.1.	Loin devant, les Etats-Unis... ..	30
2.1.2.2.	Pourquoi un tel retard ?	30
2.1.2.3.	Des efforts politiques en faveur du CD-Rom	31
2.2.	1990 – 1995 : Montée en puissance et diversification des usages	32
2.2.1.	Dans les bibliothèques universitaires.....	32
2.2.2.	Et dans les bibliothèques publiques	33
2.3.	1996 – 2002 : Banalisation du CD-Rom et apparition du DVD	34
2.3.1.	Le CD-Rom se démocratise.....	34
2.3.2.	Le DVD fait son apparition.....	35
2.4.	2002 – 2006 : Déclin du CD-Rom, explosion du DVD	36
2.4.1.	Vers la fin du CD-Rom ?.....	36
2.4.2.	Le DVD s'impose massivement dans les bibliothèques	37

LES CHANGEMENTS DANS LE QUOTIDIEN DES BIBLIOTHÈQUES38

1.	LES CHANGEMENTS POUR LES BIBLIOTHÉCAIRES.....	38
1.1.	<i>Quels CD-Rom dans les bibliothèques ?</i>	38
1.1.1.	Des CD-Rom bibliographiques.....	38
1.1.2.	Des périodiques	39
1.1.3.	Des supports pour le stockage d'informations	39
1.1.4.	Des produits multimédia	40
1.1.5.	Des DVD remplaçant des vidéos	40
1.2.	<i>Les fonctions bibliothéconomiques</i>	41
1.2.1.	Le traitement du document.....	41
1.2.2.	Les acquisitions	42
1.2.3.	Le catalogage.....	43
1.2.4.	La conservation.....	44
1.2.5.	Le prêt et la consultation.....	44
1.2.6.	La recherche documentaire	45
1.2.7.	La formation et l'accompagnement des utilisateurs	46
1.3.	<i>Des particularités des supports optiques numériques</i>	47
1.3.1.	Des économies ? Coûts, gain de place, gain de temps ?.....	47

1.3.2.	Une formation nécessaire	48
1.3.3.	Un problème d'accès au document	48
1.3.4.	La vraie nouveauté : l'hypertexte	49
1.3.5.	Les problèmes techniques	49
1.3.6.	Les problèmes juridiques	51
1.4.	<i>De la logique du support à la logique du contenu</i>	52
1.4.1.	Equilibre et complémentarité entre les supports	52
1.4.2.	Du support au contenu	53
2.	LES CHANGEMENTS POUR LES PUBLICS	54
2.1.	<i>De l'engouement à la désaffection</i>	54
2.1.1.	De la méfiance au succès, et ensuite... ?	54
2.1.2.	Quels usages ?	55
2.1.3.	De nouveaux publics ?	56
2.1.4.	Quels usagers pour le DVD ?	57
2.2.	<i>La maîtrise de l'information mais des difficultés d'utilisation</i>	58
2.2.1.	Changements dans la recherche documentaire	58
2.2.2.	Difficultés d'appréhender le support, de se repérer	59
2.2.3.	Besoin d'assistance, nécessité d'un apprentissage	60
2.3.	<i>Les changements dans la lecture et dans l'accès à la connaissance</i>	61
2.3.1.	L'interactivité	61
2.3.2.	La navigation dans le texte.....	61
2.3.3.	La lecture et l'écriture.....	62
2.3.4.	Changements dans la façon de lire	63
2.3.5.	Une nouvelle façon d'acquérir des connaissances	64

L'ADAPTATION DES BIBLIOTHÉCAIRES AUX NOUVELLES

TECHNOLOGIES

1.	LE DÉCALAGE ENTRE LES DISCOURS ET LES PRATIQUES	66
1.1	<i>Les discours enthousiastes de la DLL, de la presse professionnelle</i>	66
1.1.	<i>Les difficultés rencontrées par les bibliothécaires</i>	68
1.2.	<i>Les résistances des bibliothécaires face à ces nouveaux supports</i>	69
2.	QUELLES MODIFICATIONS DANS LE RÔLE DU BIBLIOTHÉCAIRE CES NOUVEAUX SUPPORTS INDUISENT-ILS ?.....	70

2.1.	<i>Le rôle du bibliothécaire dans l'accès à l'information est transformé</i>	70
2.2.	<i>Ces nouvelles technologies imposent des procédures de travail différentes</i>	71
2.3.	<i>Bouleversement de la place des bibliothèques dans la chaîne éditoriale</i>	72
3.	L'OUVERTURE DE LA PROFESSION À LA NOUVEAUTÉ, SON ADAPTABILITÉ AU CHANGEMENT.	73
3.1.	<i>Comment la profession gère la pression de la modernité</i>	73
3.2.	<i>Remise en cause de la légitimité de la profession</i>	74
3.3.	<i>Réflexion de la profession sur les modalités optimales d'adaptabilité</i>	75
	CONCLUSION	76
	BIBLIOGRAPHIE	78
	TABLE DES ANNEXES	84

Introduction

Les bibliothèques prennent volontiers aujourd'hui le nom de « médiathèques », du fait de l'entrée de plus en plus massive dans leurs collections de documents non imprimés: disques audio, CD-Rom bibliographiques, ludo-éducatifs ou culturels, et plus récemment DVD.

Ce mouvement de la bibliothèque à la médiathèque a des origines anciennes. Les bibliothèques prestigieuses ont réuni à côté des livres, manuscrits et périodiques, des documents graphiques (estampes, cartes) ou des objets de collection. Plus tard, dans les années 1930, les bibliothécaires ont appelé de leurs vœux la création de phonothèques et de cinémathèques.

Dès la fin des années 1970, l'informatique commence à bouleverser le fonctionnement des bibliothèques, en tant qu'instrument de gestion des prêts et de l'information documentaire, mais aussi en tant que productrice de nouveaux types de supports. Les collections sont enrichies par des documents numériques multimédias réunissant du texte, du son et de l'image.

Aujourd'hui au cœur de bouleversements majeurs provoqués par le développement d'Internet et des technologies numériques, les bibliothèques et leurs professionnels se trouvent confrontés à des évolutions importantes et rapides. Nous avons souhaité questionner leurs capacités d'adaptation au changement, et notamment au changement technologique, en centrant notre étude sur deux supports relativement récents : les CD-Rom et les DVD. Notre objectif a consisté à analyser l'adaptabilité des bibliothécaires au travers de *leurs discours*, en l'occurrence ici des textes qu'ils ont pu produire sur ces deux nouveaux supports depuis leur apparition - 1985 pour le CD-Rom, 1996 pour le DVD – et jusqu'à aujourd'hui. Ce travail ne consiste donc pas en une analyse objective qui retracerait l'histoire du CD-Rom puis du DVD en bibliothèque, mais plutôt en une tentative de reconstitution de la réception que les professionnels ont faite à ces deux supports sur la base de leurs propres prises de position.

Notre méthode a donc consisté tout d'abord en une exploration des ouvrages professionnels qui ont pu être dédiés à ces deux supports (Editions du Cercle de la Librairie, Collection « La Boîte à outils », *Le métier de bibliothécaire...*). Nous avons également procédé à un dépouillement des principales revues françaises du

monde des bibliothèques, à savoir le *Bulletin des Bibliothèques de France* (BBF), le *Bulletin d'informations de l'ABF*, ainsi que *Livres Hebdo* et *Archimag*. Nous avons fixé comme date de départ l'année 1986, c'est-à-dire un an avant la première occurrence du terme « CD-Rom » parue dans le *BBF*, et sommes remontées jusqu'en 2006. Il nous a semblé intéressant d'élargir ce « premier cercle » de lectures aux autres professionnels de l'information, et nous avons donc décidé d'intégrer dans notre corpus des références tirées d'*Inter-CDI*, la revue des documentalistes de l'enseignement secondaire, et de *Documentaliste*, qui s'adresse à tous les professionnels de l'information-documentation. Les articles de ces revues que nous citons dans cette étude concernent toutefois uniquement la présentation générale des supports et ce durant les premières années suivant leur apparition ; ils n'ont pas alimenté la partie plus technique qui concerne les questions de pure bibliothéconomie. Enfin, nous avons souhaité jeter un « coup d'œil » vers la communauté francophone des professionnels de l'information et des bibliothèques ; c'est pourquoi apparaîtront également dans ce travail des références à la revue québécoise *Argus*, et aux *Cahiers de la Documentation* (Belgique). Au total, nous avons retenu dans notre corpus une vingtaine de monographies, trois mémoires d'étude et plus de cinquante articles de périodiques, que nous avons dans un deuxième temps analysés selon une grille commune élaborée au préalable (cf. Annexe 2).

Retracer l'arrivée de deux nouveaux médias en bibliothèque, dont l'un d'entre eux, après avoir occupé massivement le devant de la scène professionnelle pendant près d'une décennie, est en train de disparaître, tandis que l'autre au contraire « explose », tel sera le fil conducteur de cette étude. Si les CD-Rom et les DVD ont suscité de nombreuses réactions et prises de position, dans la presse et la littérature professionnelles françaises majoritairement, mais également en Belgique ou au Québec, nous sommes bien conscientes que ces contributions émanent presque toujours de bibliothécaires militants, engagés, qui constituent en quelque sorte le fer de lance de la profession. Ce travail ne prétend donc pas parler des bibliothécaires dans leur ensemble, car nous ne pouvons pas extrapoler des positions de quelques uns aux représentations d'une majorité silencieuse.

Trois constats s'imposent. Tout d'abord, la véritable attention portée par la profession aux innovations techniques : de très nombreux articles sont consacrés au CD-Rom, un peu moins au DVD, mais sans doute parce qu'il a moins été perçu

comme un produit résolument nouveau, du fait de la familiarité qui s'est instaurée depuis plus de vingt ans avec le support laser (disque compact audio puis CD-Rom, dont il n'est qu'un dérivé).

Ensuite, nous avons été surprises par la remarquable homogénéité des points de vue et les positions souvent consensuelles : CD-Rom et DVD suscitent finalement peu de débats, et les problèmes identifiés sont souvent les mêmes d'un texte à l'autre. Le CD-Rom par exemple n'a guère soulevé de doutes ; au contraire, les différents articles qui lui sont consacrés témoignent de la conviction immédiate – et très largement partagée – de son intérêt en bibliothèque.

Enfin, tous les écrits professionnels contiennent une dimension pédagogique très marquée. Les auteurs ont la réelle volonté de comprendre, et de faire comprendre, à la fois les procédés techniques utilisés (« comment ça marche ? »), mais aussi et surtout les enjeux qui sous-tendent l'émergence de ces nouveaux supports dans les bibliothèques.

Trois grands axes se dégagent également de l'analyse des discours professionnels. Dans un premier temps, on assiste à une présentation [par les bibliothécaires] des CD-Rom et des DVD, présentation qui évolue au fil des années et qui permet ainsi d'acquérir une vision plus chronologique de ces supports et de leur cycle de vie. Puis les textes se transforment en « guides de bonnes pratiques » détaillant les changements et les nouveaux usages induits auprès des bibliothécaires et des utilisateurs. Enfin, devant l'essor des « nouvelles technologies », certains textes prennent une coloration plus réflexive et questionnent l'ouverture de la profession au changement et son adaptabilité.

CD-Rom et DVD : Présentation et évolution dans le temps

1. Définition des supports par les bibliothécaires

1.1. Un intérêt marqué des bibliothécaires pour la technique

1.1.1. Le cas du CD-Rom

Lorsque le CD-Rom fait son apparition en 1985, ainsi que dans les années qui suivent, il fait l'objet de nombreuses présentations dans la presse et la littérature professionnelles, visant à faire connaître ce nouveau support. L'analyse des différents textes qui lui sont consacrés révèle une remarquable homogénéité des présentations proposées : on constate d'une part que les mêmes éléments sont très souvent mis en avant et discutés, et d'autre part qu'une grande attention est portée aux caractéristiques techniques du CD-Rom. Les définitions sont en effet très concrètes, précises, et l'intérêt des bibliothécaires dépasse le cadre d'une description qui aurait pu se borner aux seuls éléments « utiles » à une utilisation professionnelle des CD-Rom. Nombre d'articles détaillent ainsi le procédé technique de stockage de l'information sur CD-Rom, donnée que l'on peut considérer comme non indispensable pour pouvoir utiliser le nouveau support. Dans son article sur « Les mots-clés du multimédia », Anne Chenet explique par exemple que « l'information est stockée sur des micro-cuvettes, cette surface étant revêtue d'une fine couche réfléchissante de métal, le tout lui-même revêtu d'une fine couche protectrice de résine... »¹ Cet intérêt marqué pour les descriptions techniques, pouvant aller

¹ CHENET Anne. *Les mots-clés du multimédia*. Documentaliste – Sciences de l'information, 1992, vol. 29, n° 2, p. 76.

jusqu'à l'explication du mode de fabrication d'un CD-Rom, témoigne ainsi d'une volonté de la profession de s'approprier le fonctionnement de ce nouveau support.

Au-delà de cet aspect très technique, les définitions données par les bibliothécaires se ressemblent également par le choix des éléments présentés. De l'analyse de ces différents textes et articles, on peut dégager les points suivants :

1.1.1.1. *La filiation avec le CD audio*

La démarche consiste bien souvent à partir d'un produit déjà connu et familier, en l'occurrence le CD audio. Même si, comme nous le verrons plus loin, le caractère novateur du CD-Rom ne manque jamais d'être souligné, il est toujours resitué au sein de la famille des « mémoires optiques ». Qualifié de « petit frère »² du CD audio, on cherche à le rapprocher, notamment dans sa forme physique, de son prédécesseur : « La technologie du CD-Rom est née de celle des disques laser audio. Le CD-Rom est un disque optique de 12 cm de diamètre environ... »³. Cette remise en contexte permanente montre bien que le CD-Rom, dès son apparition, a été perçu par les bibliothécaires non pas comme un produit révolutionnaire en rupture avec les autres supports déjà existants, mais bien comme une évolution technologique se situant dans la continuité de produits déjà connus. Cet aspect nous a d'ailleurs été confirmé par Bertrand Calenge dans l'entretien qu'il nous a accordé : il explique en effet que « l'arrivée du CD-Rom ne [l'] a guère étonné, parce que le CD audio existait déjà, c'est-à-dire un support à base numérique. Il a constitué le premier support amovible stable permettant d'utiliser de la mémoire mobile. On savait qu'un jour ou l'autre, on arriverait à y mettre du texte. »

1.1.1.2. *Un support multimédia*

Ce qui différencie précisément le CD-Rom du CD audio, c'est qu'il est capable de stocker « toute information sous forme digitale »⁴, et pas seulement du son. Cet aspect multimédia est systématiquement mis en avant dans les présentations du produit : le CD-Rom peut contenir « des images vidéo, des signaux audio, et des

² CHENET, art. cit., p. 76.

³ LELOUP Catherine. *Mémoires optiques : pour y voir plus clair...* Documentaliste, mai-juin 1987, vol. 24, n° 3, p. 111.

⁴ LELOUP, art. cit., p. 111.

données informatiques »⁵, « un CD-Rom est tout simplement un dérivé du disque compact audio, sur lequel des informations numériques –textes, images, graphiques – ont été gravées »⁶, « supports optiques, [les CD-Rom] servent à stocker des données (textes, images, sons) sous forme numérique. »⁷ Pourtant, si ces nouvelles possibilités offertes par le CD-Rom ne manquent jamais d’être mentionnées, elles ne semblent pas susciter un enthousiasme particulier chez les auteurs. On peut avancer deux hypothèses pour tenter d’expliquer cette relative indifférence envers le caractère multimédia du CD-Rom : d’une part, les capacités du CD-Rom sont restées limitées, du moins dans les premières années, en matière de stockage d’images animées ; il présentait donc moins d’intérêt que le vidéodisque, alors véritable concurrent du magnéscope dans les années 1980. D’autre part, l’intérêt des bibliothécaires s’est focalisé sur un autre atout du CD-Rom, qui a eu tendance à occulter certains autres : ses capacités de stockage.

1.1.1.3. *De très grandes capacités de stockage*

C’est certainement l’apport le plus novateur du CD-Rom, la caractéristique la plus vantée, si l’on en juge par les diverses présentations qui ont été faites du support. Dans l’article « Le CD-Rom : un nouveau support documentaire », Sophie Quinet (bibliothécaire-documentaliste) place ainsi au premier rang des avantages du CD-Rom son « énorme capacité de stockage d’informations »⁸. Pas un seul des documents analysés n’omet de chiffrer ces nouvelles capacités, évaluées entre 550 et 600 Mo selon les textes, ni de donner un équivalent en pages A4, pour bien faire prendre la mesure des nouvelles performances du produit. « L’intérêt principal du CD-Rom réside dans ses très importantes capacités de stockage : 550 millions d’octets, ce qui représente [...] 280 000 pages A4 »⁹, « on peut stocker sur un seul CD-Rom une encyclopédie en dix volumes (300 000 pages)... »¹⁰ Si cette caractéristique du CD-Rom a été à ce point mise en avant, c’est que les autres supports de stockage d’information qui existaient à l’époque étaient loin d’offrir de tels avantages : le vidéodisque, particulièrement adapté au stockage de

⁵ CHENET Anne. *Les mots-clés du multimédia*. Documentaliste – Sciences de l’information, 1992, vol. 29, n° 2, p. 76.

⁶ LE SAUX Annie. *Le CD-Rom : du punch pour les BU*. BBF, 1989, t. 34, n° 1, p. 86.

⁷ Le métier de bibliothécaire, 1996, p. 154.

⁸ QUINET Sophie. *Le CD-Rom : un nouveau support documentaire*. Cahiers de la documentation, 1990, vol. 4, p. 93.

⁹ FABREGUETTES Catherine. *L’ABC du CD-Rom : où en est le CD-Rom ?*. BBF, 1987, t. 32, n° 2, p. 151.

¹⁰ Le métier de bibliothécaire, 1996, p. 154.

photographies ou de graphiques, se prêtait mal au stockage de pages de texte, qui devenaient très difficiles à lire. Quant aux disquettes 5''1/4, elles constituaient un support fragile et peu fiable, et offraient des capacités très inférieures (360 Ko, soit 1500 fois moins que le CD-Rom !). On comprend donc pourquoi les nouvelles possibilités du CD-Rom en matière de stockage ont été à ce point soulignées et vantées.

1.1.1.4. *Vers une présentation plus abstraite du CD-Rom*

Au-delà des nombreuses définitions très techniques, centrées avant tout sur les caractéristiques physiques du CD-Rom, on trouve quelques rares présentations du produit qui s'intéressent moins aux performances technologiques qu'à une réflexion plus profonde sur le statut du CD-Rom et sur les modifications qu'il induit chez l'utilisateur. En effet, le CD-Rom bouleverse le rapport entre l'utilisateur et le support informationnel. Alors que le lecteur prend d'emblée les dimensions vraisemblables des exigences nécessitées par l'ouvrage (épaisseur, taille des caractères, appareil critique...), l'appréhension visuelle d'un CD-Rom n'offre aucun indice sur son apport potentiel. Ainsi que l'écrit E. Colin : « Le document numérique est par nature plus virtuel que réel [...]. Ce qu'on en voit ne permet guère d'en évaluer le contenu, contrairement à l'imprimé dont l'épaisseur, la typographie et la mise en page sont autant de signes immédiatement interprétables. »¹¹ En outre, le livre, s'il peut être consulté dans le désordre (lecture de l'introduction et de la conclusion, choix d'un chapitre spécifique...) n'en reste pas moins un objet fini. Seule la bibliographie, s'il en comporte une, ouvre à un nouvel horizon textuel. A l'inverse, le CD-Rom est composé d'un feuilletage quasi indéfini du fait de « la généralisation de l'hypertexte et [de] l'organisation en arborescence des informations. »¹² En somme, derrière l'uniformité externe des CD-Rom se trouve une palette infinie de contenus dont l'utilisation génère de nouveaux questionnements pour les bibliothécaires quant à leur mode d'appropriation par les utilisateurs. On comprend qu'une organisation cohérente et réfléchie soit nécessaire pour éviter que l'utilisateur ne se perde dans le dédale de liens et de renvois.

¹¹ COLIN Emmanuel. *Une médiathèque à l'heure du document numérique*. In : Du CD-Rom à la numérisation, 1997, p. 18.

¹² COLIN, op. cit. p. 18.

J. Faule, dans un article intitulé « La consultation des CD-Rom à la BnF », insiste tout particulièrement sur la multi-fonctionnalité du CD-Rom : « Le cédérom semblait un document hybride, ni fiction ni non-fiction, à moitié fonctionnel à moitié esthétique, un document « moyen », utilitaire, efficace.»¹³ Il permet d'enrichir un texte par le biais d'images, de sons, qui viennent éclairer le sens des mots. Cette interactivité offre de nouvelles possibilités pédagogiques puisque le CD-Rom devient un outil ludique accessible à toutes les catégories d'âge : le CD-Rom « permet d'allier la réflexion de la lecture à l'émotion des images et des sons. »¹⁴

1.1.2. Le cas du DVD

Le dépouillement de la presse et de la littérature professionnelles sur une vingtaine d'années permet de constater que l'apparition du DVD en 1995 a suscité beaucoup moins de réactions que celle du CD-Rom dix ans plus tôt, et que d'une manière générale, ce nouveau support a fait couler moins d'encre que son prédécesseur. Par exemple, nous pouvons comparer les articles du BBF : huit dont le titre contient le mot CD-Rom contre un seul titré sur le DVD. Toutefois, il est intéressant de noter que les deux éléments le plus souvent mis en avant pour présenter le DVD sont précisément ceux que nous avons identifiés pour le CD-Rom.

1.1.2.1. *La comparaison avec les « grands frères » CD et CD-Rom*

De même que les textes présentant le CD-Rom s'appuyaient sur une mise en relation avec le CD audio, les quelques documents qui cherchent à définir le DVD rétablissent la filiation et remettent ce nouveau support en perspective : « Le DVD ressemble beaucoup au CD : même format physique de 12 cm de diamètre, même principe de stockage des données sur de minuscules cuvettes disposées en spirale.»¹⁵ Il est également qualifié de « dernier né des CD »¹⁶, et donc directement compris comme une nouvelle déclinaison d'une même technologie qui serait désormais bien connue et familière à chacun.

¹³ FAULE J. *La consultation des cédéroms à la BnF*. Bulletin de l'ABF, 1er trimestre 2000, n° 186, p. 46.

¹⁴ FAULE J, art. cit., p. 46.

¹⁵ JACQUESSON A. et RIVIER A. *Bibliothèques et documents numériques*. 1999, pp. 93-94.

¹⁶ MASSE Isabelle. *Bibliothèques d'art et nouvelles technologies*. BBF, 1997, n° 6, pp. 90-93.

D'autre part, l'accent est mis une nouvelle fois sur les performances accrues du DVD en matière de stockage de données. Là encore, on retrouve le même type d'informations relatives aux nouvelles capacités de stockage et à leur équivalent en pages imprimées : « Le DVD-Rom, grâce à ces fantastiques capacités de stockage, ouvre des possibilités inédites aux bibliothèques et centres de documentation : le stockage de près de 10 millions de pages A4 sur un support d'un diamètre de 12 cm est désormais envisageable. »¹⁷ La capacité de stockage du DVD, qui s'élève à 4,7 Go, soit environ sept fois plus que le CD-Rom, tient notamment à la possibilité d'inscrire les informations sur deux couches, ainsi que sur les deux faces du disque.

On peut penser que la reprise des mêmes « arguments » que le CD-Rom pour présenter le DVD constitue en elle-même un début d'explication au fait que peu de textes ont été consacrés au DVD et à son apparition. En effet, le CD-Rom avait déjà en quelque sorte « ouvert la voie » dix ans plus tôt, et donc d'une certaine manière contribué à atténuer l'écho que pouvait recevoir le DVD. Dès lors, le caractère novateur de ce support apparaissait bien moins important, dans la mesure où il existait déjà un « précédent ».

1.2. Avantages et inconvénients des CD-Rom et des DVD

Outre l'analyse des données techniques relatives aux CD-Rom et aux DVD, les définitions qui sont faites de ces deux supports intègrent quasi systématiquement une présentation de leurs avantages et inconvénients. Nous détaillerons ici les éléments saillants qui ressortent des différents textes et articles, en nous concentrant sur les qualités et les défauts qui ont pu être perçus d'emblée, dès l'apparition des supports, et non après un certain temps d'utilisation dans les bibliothèques. Les gains et problèmes qui surviendront de la « pratique » seront analysés dans la deuxième partie consacrée plus précisément aux questions bibliothéconomiques.

¹⁷ DUCHEMIN P. Y. L'art d'informatiser une bibliothèque. 2000, p. 434.

1.2.1. Les avantages pressentis du CD-Rom

1.2.1.1. Une perspective comparatiste

De même que les premières présentations du CD-Rom s'appuyaient sur une remise en contexte du CD-Rom au sein de la famille des mémoires optiques, les avantages prêtés à ce nouveau support sont souvent formulés par rapport à d'autres produits existants et déjà en usage dans les bibliothèques à l'époque :

- Le CD-Rom en remplacement du microfilm

Les qualités possédées par le CD-Rom en font immédiatement un produit dont les bibliothécaires aperçoivent la supériorité sur les microfilms. Les avantages pressentis sont multiples, comme en témoigne cette citation parue en 1987 dans le Bulletin de l'ABF : « A propos des nouvelles technologies [...] le CD-ROM lui semble un excellent support, plus maniable que les microfiches et les microfilms, de meilleure qualité, moins coûteux et permettant surtout la recherche interactive. »¹⁸

- Les atouts du CD-Rom face aux banques de données en ligne

C'est surtout par rapport aux banques de données que les avantages du CD-Rom, (de même que les inconvénients, comme nous le verrons plus loin), ont été mesurés et comparés. Le premier atout du CD-Rom vient tout d'abord de ce que la consultation des données qu'il contient ne nécessite aucun raccordement à un réseau : « Le CD-Rom offre la possibilité d'accéder d'une manière illimitée à une information, sans coût de communications, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, par rapport au minitel. »¹⁹ Cette indépendance vis-à-vis du réseau téléphonique entraîne deux conséquences importantes pour les professionnels des bibliothèques : elle permet d'une part une réduction des coûts, et laisse l'utilisateur libre d'effectuer ses recherches, sans le stress d'une connexion payante à la minute.

De plus, les nouvelles interfaces homme-machine développées pour le CD-Rom facilitent la recherche d'informations et augmentent les possibilités de recherche. Il s'agit là encore d'un point fort par rapport aux banques de données dont l'utilisation complexe nécessitait la plupart du temps que le bibliothécaire effectue la recherche pour l'utilisateur : « L'information sur CD-Rom a une valeur ajoutée par rapport à celle

¹⁸ « *Compte-rendu du colloque des bibliothèques d'art de l'IFLA, Amsterdam, 13-17 octobre 1986* ». Bulletin ABF, 1er trimestre 1987, n° 134.

¹⁹ MERY Nicolas. *Les CD-ROM lexicographiques ou un dictionnaire dans son micro*. Archimag, 1989, n°21, p. 14.

des banques de données en ligne car elle est structurée et formalisée en fonction des besoins. »²⁰

Enfin, dernier argument de poids en faveur du CD-Rom : sa polyvalence. S'il permet d'effectuer des recherches documentaires tout comme les bases de données en ligne, il se prête en outre à de multiples usages, que nous détaillerons un peu plus loin. Pour Hervé Le Crosnier, il s'agit là de l'atout majeur du CD-Rom, et c'est précisément « parce qu'il est adapté à des utilisations multiples (comme le livre) que le CD représente un pas décisif par rapport aux banques de données. »²¹

1.2.1.2. *Le CD-Rom : un produit avantageux pour les utilisateurs...*

Parmi les nombreuses qualités du CD-Rom qui sont mises en avant par les bibliothécaires, un bon nombre concerne les utilisateurs et les améliorations que ce nouveau support est susceptible de leur apporter.

L'un des points majeurs souligné par la quasi-totalité des auteurs concerne sa disponibilité sur un micro-ordinateur : pour C. Fabreguettes, alors en fonction à la Division de la communication, des publications, de la formation et des musées de la DBMIST l'« atout maître » du CD-Rom, c'est « la complémentarité, que ce soit avec l'informatique [...], que ce soit avec les autres médias qui permettent de réaliser des documents multimédias au sens littéral du terme. »²² De même, Hervé Le Crosnier, maître de conférences à l'Université de Caen, précise que « le CD-Rom et la micro-informatique forment un couple aujourd'hui indissociable. [...] L'intégration avec les logiciels vedettes de la micro-informatique est la pierre de touche du succès. »²³ Dans le même ordre d'idée, Nicolas Mery explique que « le CD-Rom présente l'avantage de pouvoir consulter, à partir d'un PC, un dictionnaire et de récupérer des définitions de mots sous un logiciel de traitement de texte. »²⁴ Pour illustrer cette complémentarité entre le CD-Rom et l'outil informatique, on trouve dans certains textes la présentation de « Bookshelf », un outil créé et conçu par Microsoft comme le complément d'un traitement de texte. Il s'agissait en fait d'un CD-Rom regroupant divers dictionnaires, des outils comme le Quid, des banques de données

²⁰ LE SAUX Annie. *Le CD-Rom : du punch pour les BU*. BBF, 1989, t. 34, n° 1, p. 87.

²¹ LE CROSNIER Hervé. *Faut-il croire au CD-Rom ?*. Livres Hebdo, 24/8/1987, p. 75.

²² FABREGUETTES Catherine. *L'ABC du CD-Rom : où en est le CD-Rom ?*. BBF, 1987, t. 32, n° 2, p.150.

²³ LE CROSNIER Hervé. L'édition électronique, pp. 243-258

²⁴ MERY Nicolas. *Les CD-ROM lexicographiques ou un dictionnaire dans son micro*. Archimag, 1989, n° 21, p. 14.

bibliographiques, des lettres-types... Toutes ces informations étaient disponibles dans une fenêtre de l'écran de travail, au cours même de l'utilisation d'un traitement de texte.

L'autre avantage des CD-Rom vis-à-vis des usagers concerne plus directement la recherche d'informations. L'amélioration de la convivialité et de l'ergonomie des logiciels de recherche sur CD-Rom est souvent mise en avant, de même que les nouvelles capacités de « repérage » offertes par ce nouveau support. « A l'exception de quelques mots vides, il est en fait possible d'utiliser presque n'importe quel mot ou expression pour le repérage d'articles en texte intégral comme pour *La Presse*. [...] Cette différence quant au potentiel de recherche est encore plus marquée dans le cas des bases de données de textes intégraux... »²⁵ Les CD-Rom permettent donc la localisation immédiate de l'information recherchée par l'utilisateur, notamment lorsqu'il s'agit de bases de données de textes intégraux. Par ailleurs, cette nouvelle possibilité de stocker des textes complets « inverse la démarche traditionnelle de la recherche documentaire »²⁶. En effet, l'utilisateur n'a plus à commencer par repérer les références bibliographiques qui l'intéressent, comme c'était le cas avec les bases de données consultables en ligne : « l'accès direct au texte [lui] permet de repérer immédiatement les unités d'information souhaitées. »²⁷

1.2.1.3. ... et les professionnels des bibliothèques

Si la présentation des avantages offerts par le CD-Rom se focalise essentiellement sur les bénéfices que pourront en retirer les utilisateurs, certains articles n'omettent pas de mentionner que ce nouveau produit pourra également rendre des services aux bibliothécaires. Ces avantages seront présentés de manière synthétique ici, dans la mesure où les applications pratiques du CD-Rom, et notamment son apport pour le catalogage, seront détaillées un peu plus loin.

On peut mettre en évidence trois avantages principaux dégagés par les professionnels des bibliothèques :

²⁵ LARGE Andrew. *Le CD-ROM mis en contexte : comparaisons avec d'autres supports*. Argus, hiver 1991, vol. 20, n° 3, p. 14.

²⁶ QUINET Sophie. *Le CD-Rom : un nouveau support documentaire*. Cahiers de la documentation, 1990, vol. 4, p. 94.

²⁷ QUINET Sophie, art. cit., p. 94.

- Une meilleure évaluation des budgets : « Produit tangible fourni sur abonnement, le CD-Rom, du fait d'un usage illimité pour un coût fixe d'abonnement, permet de budgétiser précisément les coûts de documentation. »²⁸ Il s'agit là encore de l'un des atouts du CD-Rom sur les banques de données en ligne, dont les coûts d'utilisation étaient difficilement prévisibles puisqu'ils dépendaient du nombre de demandes des usagers, de la complexité de leur recherche, et in fine, du temps passé en ligne. Ce problème ne se pose plus avec le CD-Rom puisque le coût de ce support est indépendant de la fréquence d'utilisation.
- Un élargissement de l'offre d'information en ligne : du fait du transfert de certaines bases de données en ligne sur CD-Rom, « le serveur se trouvera moins chargé, ce qui lui permettra d'héberger d'autres applications plus justifiables d'un accès en ligne »²⁹, comme par exemple des données boursières, dont l'actualisation doit être très régulière.
- Un gain de place précieux : si les auteurs présentant les capacités de stockage des CD-Rom évoquent souvent le fait que ces petits disques de douze centimètres de diamètre peuvent contenir une encyclopédie d'une dizaine de volumes, c'est très certainement parce qu'ils sont bien conscients du problème d'espace auquel est bien souvent confronté le professionnel de bibliothèque. Ainsi, G. Deschatelets et L. Carmel avancent comme raison de vouloir investir dans le CD-Rom la nécessité de « satisfaire des besoins d'espace de la bibliothèque. »³⁰

1.2.2. Les inconvénients du CD-Rom

1.2.2.1. Une perspective comparatiste

Comme pour les avantages, les inconvénients du CD-Rom sont déduits la plupart du temps d'une comparaison avec les autres produits existants ; cette

²⁸ FABREGUETTES Catherine. *L'ABC du CD-Rom : où en est le CD-Rom ?*. BBF, 1987, t. 32, n° 2, p. 158.

²⁹ FABREGUETTES C., PROST B. *Le CD-Rom dans les bibliothèques*. In : CD-Rom. Le nouveau papyrus. Cedric Nathan, 1987, p. 370.

³⁰ DESCHATELETS G., CARMEL L. *L'AB... CD-ROM. Guide d'implantation d'un service d'information sur CD-Rom*. Editions ASTED. Québec, 1992, p. 56 (Collection Clé en main)

comparaison porte presque exclusivement sur une confrontation entre les bases de données en ligne et les CD-Rom.

Le point le plus marquant est sans conteste la question des mises à jour, qui est évoquée par l'ensemble des textes étudiés. En effet, la fréquence des mises à jour d'un CD-Rom dépasse rarement deux à trois fois par an, tandis que certaines banques de données peuvent bénéficier de mises à jour hebdomadaires, voire quotidiennes. « Il est difficile pour les producteurs de CD-ROM de rivaliser avec les banques de données qui sont mises à jour presque quotidiennement. *Agricola*, par exemple, est mise à jour mensuellement en ligne, mais trimestriellement sur disque compact. »³¹ De l'avis des professionnels de l'information et des bibliothèques, les CD-Rom présentent ainsi comme défaut majeur l'impossibilité d'accéder à l'information la plus récente.

Un autre inconvénient est pointé du doigt par S. Quinet, qui explique que la différence primordiale entre les CD-Rom et les banques en ligne tient au « nombre de banques de données disponibles sur chacun de ces supports : 4000 pour la recherche en ligne contre 400 seulement pour le CD-Rom. »³² Ce deuxième « handicap » se situe lui aussi sur le terrain de la recherche documentaire ; le CD-Rom présente non seulement des données moins « fraîches » que celles disponibles en ligne, mais il donne en outre accès à des informations moins complètes, et donc moins exhaustives.

1.2.2.2. *La question de la longévité*

Alors que l'ensemble des textes et articles témoigne d'une remarquable homogénéité des points de vue en ce qui concerne la présentation générale des CD-Rom ainsi que leurs atouts, on constate l'expression d'opinions divergentes à propos de la durée de vie de ce nouveau support.

A. Le Saux évoque par exemple, au nombre des avantages possédés par le CD-Rom, « sa durabilité »³³. De même, S. Quinet explique que « la durabilité, la permanence de l'information enregistrée sur CD-Rom [...] constituent un avantage

³¹ LARGE Andrew. *Le CD-ROM mis en contexte : comparaisons avec d'autres supports*. Argus, hiver 1991, vol. 20, n° 3, p.14.

³² QUINET Sophie. *Le CD-Rom : un nouveau support documentaire*. Cahiers de la documentation, 1990, vol. 4, p. 96.

³³ LE SAUX Annie. *Le CD-Rom : du punch pour les BU*. BBF, 1989, t. 34, n° 1, p. 87.

certain. »³⁴ A l'inverse, d'autres auteurs mentionnent la fragilité de ce support et son espérance de vie assez limitée : « Le CD-Rom n'est pas éternel. Sa durée de vie serait même relativement réduite si le disque n'était pas manipulé par l'intermédiaire de cartouches spécifiques du support. »³⁵ Ces points de vue datent tous les trois des premières années qui ont suivi l'apparition des CD-Rom, à une époque où le support était donc relativement nouveau et encore mal connu.

Qu'en est-il aujourd'hui ? La durabilité des CD-Rom est largement remise en question et ne suscite plus de débat au sein de la profession : « Nous devons notamment prendre en compte l'obsolescence rapide des cédéroms. Alors que ce support a tout d'abord été vanté pour son aspect pérenne, il faut savoir que les produits multimédias grand public ont [...] une durée de vie très courte. »³⁶ A cette question de la longévité du support proprement dit s'ajoute en outre le problème posé par le vieillissement du matériel de lecture et des logiciels, qui sont rapidement dépassés. « Il en résulte une dépendance plus ou moins grande de l'information numérique vis-à-vis de certains logiciels ou matériels précis. [...] En l'état initial, tout stockage de données informatiques devient illisible à plus ou moins longue échéance. »³⁷

1.2.3. Le DVD : Avantages et inconvénients

Compte tenu de la plus faible quantité de documents relatifs au DVD, les avantages et inconvénients de ce support seront traités conjointement dans une seule et même partie.

Relevant de la même technologie de base que le CD-Rom, le DVD présente, nous l'avons vu, certaines caractéristiques communes avec son « grand frère ». Si les atouts et défauts du CD-Rom se déclinaient essentiellement sur le mode d'une comparaison avec les banques de données en ligne, il est intéressant de constater que le DVD a lui aussi fait l'objet d'une présentation comparée avec un autre support, à savoir la cassette VHS.

³⁴ QUINET Sophie. *Le CD-Rom : un nouveau support documentaire*. Cahiers de la documentation, 1990, vol. 4, p. 96.

³⁵ HOUPIER Jean-Charles. *Mise en service public d'un CD-Rom en bibliothèque*. BBF, 1990, t. 35, n° 3, p. 249.

³⁶ CASAROMANI F., WARIN C. *La consultation et le prêt de cédéroms à la médiathèque de la Cité des Sciences*. Bulletin de l'ABF, 1er trimestre 2000, n° 186, pp. 64-70.

³⁷ JACQUESSON A. et RIVIER A. *Bibliothèques et documents numériques*. 1999, pp. 93-94.

Le parallèle ne se prolonge toutefois pas plus loin, dans la mesure où la comparaison DVD / VHS tourne très nettement à l'avantage du DVD, ce qui n'était pas le cas pour les CD-Rom.

Dans son mémoire d'étude sur « L'arrivée du DVD en BDP »³⁸, R. Lagadic énumère les multiples atouts du DVD :

- il peut contenir jusqu'à huit heures d'images vidéo ;
- il offre une qualité d'image et de son supérieure ;
- il est équipé de huit pistes audio ;
- il bénéficie d'une certaine intégrité dans le temps qui évite à l'image de se détériorer ;
- il est facile à ranger, car peu encombrant.

De même, un passage de l'ouvrage dirigé par Y. Desrichard résume en une seule phrase sans appel l'indiscutable supériorité du DVD sur la cassette VHS : « Le DVD en plus de ses nombreuses qualités (images et sons reproduits fidèlement, interactivité, choix des langues, présence éventuelle de bonus, stabilité du support) est beaucoup plus fin et léger qu'une vidéocassette et par conséquent plus facile à manipuler, ranger et stocker. »³⁹

Cette unanimité pour reconnaître les qualités du DVD se retrouve lorsqu'il s'agit d'émettre quelques réserves : les mêmes limites sont perçues et exprimées concernant la fragilité du support : « Le seul gros défaut pour les bibliothèques est la fragilité du support, la moindre rayure étant fatale au visionnage de l'ensemble du document. »⁴⁰ « Le DVD, réputé plus durable par son mode d'enregistrement (gravure), se révèle souvent moins facile à conserver du fait qu'il doit être extrait de son boîtier pour être utilisé. »⁴¹

1.3. Premières applications envisagées

Cette sous-partie sera consacrée exclusivement aux CD-Rom, la question des différentes applications possibles du DVD ne s'étant pas posée : dès son apparition, il a été considéré en effet comme le support qui allait remplacer la VHS pour

³⁸ LAGADIC Ronan. L'arrivée du DVD en BDP : Pour une logique de contenu. Mémoire d'étude ENSSIB 2002, pp. 11-12.

³⁹ DESRICHARD Y. (dir.). Le cinéma en bibliothèque. 2004, p. 304-310

⁴⁰ LAGADIC Ronan. L'arrivée du DVD en BDP : Pour une logique de contenu. Mémoire d'étude ENSSIB 2002. p. 12.

⁴¹ DESRICHARD Y. (dir.). Cinéma en bibliothèque. 2004, pp. 18-19.

l'édition de films, si bien qu'il n'a pas suscité autant de textes visant à détailler ses possibles emplois, comme ce fut le cas pour le CD-Rom.

1.3.1. Des CD-Rom pour qui ?

La question la plus importante qui se pose lors de l'apparition du CD-Rom concerne les utilisateurs potentiels de ce nouveau produit : « Le CD-ROM est-il un outil strictement professionnel ou doit-il être mis à la disposition des lecteurs ? »⁴² Les premières expériences en bibliothèque révèlent la grande polyvalence du CD-Rom ; les usagers le plébiscitent, et les bibliothécaires s'intéressent à la possibilité de transférer des données d'un catalogue contenant des références bibliographiques sur CD-Rom. Très vite, la question est tranchée, ce qui permet à F. Lemelle d'écrire dès 1989 : « Le CD-ROM peut être utilisé par le grand public, dans une bibliothèque ou une librairie, comme par les professionnels à des fins de consultation ou de téléchargement des notices pour le catalogage ou les commandes. »⁴³ Le CD-Rom sera donc proposé en salle aux usagers, mais les bibliothécaires s'en serviront également comme nouvel outil de gestion des bibliothèques. Bien conscient de cette « double caractéristique », H. Le Crosnier note ainsi : « Le CD-Rom doit tenir compte de cette double caractéristique. Sa conception s'adresse à l'utilisateur final, d'autant plus que le temps de recherche n'est pas limité, mais sa diffusion s'appuie sur un réseau professionnel, sur des structures destinées à de nombreux utilisateurs comme les bibliothèques. »⁴⁴

1.3.2. CD-Rom et usagers : un outil « éditorial » avant tout

L'expression qui revient le plus souvent pour qualifier les applications possibles du CD-Rom par les utilisateurs est sans aucun doute celle de « produit » ou d' « outil éditorial ». C. Leloup explique par exemple que « les applications actuelles sont principalement tournées vers l'édition et la publication. »⁴⁵ On assiste ainsi à la diffusion électronique de nouveaux produits : la fin des années 1980 voit le développement des dictionnaires et autres encyclopédies sur CD-Rom à destination

⁴² FREYRE E. *L'expérience du CD-ROM de la Bibliothèque nationale*. Bulletin de l'ABF, 2e trimestre 1989, n° 143, p. 46.

⁴³ LEMELLE F. *Electre-bibliographie*. Bulletin de l'ABF, 2e trimestre 1989, n° 143, pp. 41-43.

⁴⁴ LE CROSNIER Hervé. *L'édition électronique*, p.

⁴⁵ LELOUP Catherine. *Mémoires optiques : pour y voir plus clair...* Documentaliste, mai-juin 1987, vol. 24, n° 3, p. 111.

du grand public (*Zygomis, Le Grand Robert, Littérature, Le Monde en chiffres...*), tandis que les éditeurs de banques de données de références ou d'annuaires publient sur CD-Rom tout ou partie de ces informations, à destination d'un public professionnel. H. Le Crosnier ajoute en outre que le CD-Rom se prête particulièrement bien à l'édition d' « informations à évolution lente mais non négligeable, présentées et organisées pour servir les entreprises (annuaires, informations de crédibilité commerciale...) »⁴⁶

Le corollaire de cet usage éditorial du CD-Rom en fait un « média de diffusion ».⁴⁷ En effet, il est moins perçu par les bibliothécaires comme un instrument d'archivage que comme un « support de diffusion » permettant de « décupler, voire de centupler la diffusion de l'information, avec d'autant plus d'efficacité que bientôt le contenu des publications elles-mêmes sera disponible sur CD-Rom. »⁴⁸ C'est sans doute la raison pour laquelle le CD-Rom, malgré les nouvelles possibilités qu'il offre en tant que périphérique de stockage, est dès le départ comparé aux banques de données en ligne, jusqu'alors premier vecteur d'un flux massif d'informations, et non pas aux disquettes qui représentaient le support de stockage en vigueur lors de l'apparition du CD-Rom.

1.3.3. CD-Rom et bibliothécaires : une histoire de catalogues...

Si la première grande application du CD-Rom a été l'édition de catalogues et d'ouvrages de références qui existaient déjà sous la forme papier, la deuxième application a concerné directement les professionnels des bibliothèques, qui se sont lancés dans l'édition de leur catalogue sur CD-Rom, c'est-à-dire dans la création d'un produit nouveau spécifique à ce support. En France, le premier catalogue de bibliothèque, *Lise*, fut créé par la BPI en 1987 ; à la fin des années 1980, l'heure est donc à la création de catalogues sur CD-Rom : en 1989, Sophie Ballancourt annonce que « la BN, la plus grande bibliothèque parisienne, a réalisé le sien qui contient à lui-seul 30 000 notices. [...] Fin 1989, début 1990, tout le catalogue de la DBMIST sera également sur CD-Rom et installé dans 2600 bibliothèques, lequel recense

⁴⁶ LE CROSNIER Hervé. *CD-Rom : Nouveautés étrangères et prudence française*. Livres Hebdo, 24/8/1987, p. 71.

⁴⁷ JOUBERT Pierre-Henri. *Histoire du CD-ROM*. Archimag, 1989, n° 21, p. 11.

⁴⁸ FABREGUETTES C., PROST B. *Le CD-Rom dans les bibliothèques*. In : *CD-Rom. Le nouveau papyrus*. Cedic Nathan, 1987, p. 372.

425000 titres de périodiques. Ce compact-disc, qui porte le nom de Myriade, est constitué à partir de la banque de donnée du CCN. »⁴⁹

1.3.4. Un peu de prospective...

Au-delà des quelques interrogations qui ont pu être formulées sur les possibles applications ou les utilisateurs potentiels des CD-Rom, l'ensemble de la profession s'accorde pour reconnaître que le CD-Rom va profondément changer la donne dans les bibliothèques et les centres de documentation. Pour Catherine Fabreguettes, le CD-Rom « sera plutôt un catalyseur de l'information professionnelle modifiant les enjeux de l'édition et de la diffusion et transformant les usages. »⁵⁰ Sophie Quinet abonde en ce sens : « Le CD-Rom est incontestablement un produit qui changera la politique d'informations dans de nombreuses institutions. »⁵¹ Tous pressentent que les CD-Rom vont entraîner un certain nombre d'évolutions, dont une redéfinition des relations entre producteurs, diffuseurs de l'information, clients et usagers, sans pouvoir dire de manière précise quelle sera la nature de ces changements. Le ton des articles du début des années 1990 est donc malgré tout prudent : les bibliothécaires sont parfaitement conscients du fait que les CD-Rom représentent « un nouvel enjeu pour la profession de l'information spécialisée »⁵², mais ils reconnaissent qu'« il est trop tôt, actuellement, pour pouvoir en tirer des conclusions. Qu'en sera-t-il dans cinq ou dix ans ? La question reste ouverte. »⁵³

2. Le cycle de vie : une analyse chronologique des supports

L'étude des différents articles et ouvrages consacrés aux CD-Rom et aux DVD depuis 1985, année où furent commercialisés les premiers lecteurs et les premières banques de données éditées sur CD-Rom, offre une vision chronologique

⁴⁹ BALLANCOURT Sophie. *Les catalogues de CD-ROM dans les bibliothèques universitaires*. Archimag 1989, n°21, p. 21.

⁵⁰ FABREGUETTES Catherine. *L'ABC du CD-Rom : où en est le CD-Rom ?*. BBF, 1987, t. 32, n° 2, p. 157.

⁵¹ QUINET Sophie. *Le CD-Rom : un nouveau support documentaire*. Cahiers de la documentation, 1990, vol. 4, p. 97.

⁵² FABREGUETTES Catherine. *L'ABC du CD-Rom : où en est le CD-Rom ?*. BBF, 1987, t. 32, n° 2, p. 158.

⁵³ QUINET Sophie. *Le CD-Rom : un nouveau support documentaire*. Cahiers de la documentation, 1990, vol. 4, p. 97.

sur une vingtaine d'années, à partir de laquelle on peut dégager différentes phases qui composent la « courbe de vie » de ces deux supports au sein des bibliothèques.

2.1. 1986 – 1990 : Apparition du CD-Rom en France

Le CD-Rom est loin d'avoir laissé les bibliothécaires indifférents : l'intérêt de la profession pour ce nouveau support fut immédiat, si l'on en juge par le nombre d'articles qui lui sont consacrés dès les premières années.

2.1.1. Premières réactions

2.1.1.1. *La question des banques de données en ligne*

Les premières réactions des bibliothécaires confrontés à l'arrivée des CD-Rom concernent les rapports qu'ils vont entretenir avec les banques de données en ligne. Des inquiétudes se font jour notamment au sujet d'une éventuelle concurrence entre le nouveau média et les produits en ligne. Toutefois, ces inquiétudes seront bien vite balayées, pour céder la place à un très large consensus au sein de la profession.

Les premières expériences révèlent en effet que CD-Rom et bases en ligne sont loin d'être en compétition, et que tout au contraire ils se complètent. Dès lors, le terme de « complémentarité » devient le maître-mot. Si l'utilisateur qui consulte un CD-Rom perd le bénéfice de mises à jour régulières, rien ne l'empêche de compléter les informations du CD-Rom en se connectant en ligne. Le CD-Rom est donc présenté non pas comme le successeur des grandes banques de données en ligne, mais comme un apport indispensable : « Le CD-Rom ne peut donc être considéré comme un produit révolutionnaire capable de balayer tous les supports. Au contraire, le CD-Rom et les systèmes en ligne [...] restent à l'heure actuelle des produits complémentaires voire même supplémentaires. »⁵⁴

⁵⁴ QUINET Sophie. *Le CD-Rom : un nouveau support documentaire*. Cahiers de la documentation, 1990, vol. 4, p. 96.

Les différents textes datant de la fin des années 1980 témoignent en outre d'un accueil réellement enthousiaste par la profession. Hervé Le Crosnier évoque ainsi « les possibilités enthousiasmantes de ce média »⁵⁵, le magazine Inter-CDI le qualifie de « fantastique outil documentaire »⁵⁶.

Cet enthousiasme unanime se fonde sur la conviction partagée qu'il s'agit là d'un produit absolument nouveau, perçu comme un élément déterminant de la modernité. Pierre-Henri Joubert écrit par exemple que l'arrivée du CD-Rom est « annonciatrice d'une mutation technologique que l'on peut qualifier de révolution, dans le sens où elle rappelle l'avènement de l'écriture. »⁵⁷ La foi des professionnels dans le caractère innovant du CD-Rom et dans la grande avancée qu'il va constituer pour les bibliothèques repose sur l'idée que le CD-Rom va « révolutionner l'accès à la connaissance – du moins aux connaissances qui s'appréhendent par éléments épars. »⁵⁸ De même, pour Catherine Fabreguettes et Bernard Prost, l'enjeu du CD-Rom, c'est « l'accès à la connaissance du monde, accéder à l'information pertinente, et elle seule, rapidement, aisément. »⁵⁹ De ce fait, de par leurs missions de localisation, de diffusion et de communication de l'information aux usagers, « les bibliothèques sont concernées en premier lieu par le CD-Rom ».⁶⁰ D'emblée, le CD-Rom est donc « adopté » par les bibliothécaires qui vont encourager et accompagner son développement au sein des établissements.

2.1.2.

En France, un démarrage laborieux...

Malgré l'accueil très favorable que les professionnels des bibliothèques réservent au CD-Rom, ce nouveau produit tarde à s'imposer en France, et le marché des CD-Rom ne décolle pas. Les bibliothécaires sont les premiers à déplorer cette situation.

⁵⁵ LE CROSNIER Hervé. *CD-Rom : Nouveautés étrangères et prudence française*. Livres Hebdo, 24/8/1987, p. 73.

⁵⁶ BOURGUEIL Isabelle, GIGNOUX Olivier. *Le CD-Rom, fantastique outil documentaire*. Inter CDI, Mars-Avril 1991, n° 110, p. 61.

⁵⁷ JOUBERT Pierre-Henri. *Histoire du CD-ROM*. Archimag, 1989, n° 21, p. 10.

⁵⁸ LE CROSNIER Hervé. *Faut-il croire au CD-Rom ?*. Livres Hebdo, 24/8/1987, p. 75.

⁵⁹ FABREGUETTES C., PROST B. *Le CD-Rom dans les bibliothèques*. In : CD-Rom. Le nouveau papyrus. Cedic Nathan, 1987, p. 367.

⁶⁰ FABREGUETTES C., PROST B., op. cit. p. 367.

Le retard pris par la France en matière d'équipement CD-Rom est ressenti d'autant plus fortement que les professionnels français ont les yeux tournés vers les Etats-Unis, où les CD-Rom se sont implantés très rapidement. Les textes de cette période établissent ainsi de fréquentes comparaisons entre les bibliothèques françaises et américaines, ces dernières étant généralement considérées comme pionnières en la matière. Pointant du doigt cette « prudence française », Hervé Le Crosnier écrit ainsi en 1987 : « Il y aurait actuellement une centaine de lecteurs de CD-Rom installés dans notre pays contre plus de 10000 aux Etats-Unis. »⁶¹ De même, Marc-Alain Grumelin, dans un article consacré aux bibliothèques américaines, précise qu'en 1988, 25% des bibliothèques sont équipées en CD-Rom. Et il ajoute que « les bibliothèques sont le lieu où ce nouveau support s'est implanté le plus vite. »⁶² Quatre ans après l'apparition des CD-Rom, en 1989, ce retard n'est toujours pas comblé et les Etats-Unis restent le point de mire : « On totalise un peu plus de 2000 lecteurs et une trentaine de disques tandis qu'outre-atlantique, la situation est différente du fait de la profusion des bases de données informatiques. 32000 lecteurs y sont installés. 500 bibliothèques sont déjà équipées de lecteurs. »⁶³

A la lecture des divers articles, on comprend que de réels obstacles freinent le développement du marché français des CD-Rom. Les arguments les plus souvent avancés sont les suivants :

- le coût des lecteurs, qui en 1987 est deux à trois fois plus élevé qu'aux Etats-Unis ;
- le faible développement de l'informatique (en 1989, le parc installé est de seulement un million de PC), ce qui fait écrire à Hervé Le Crosnier que « le

⁶¹ LE CROSNIER Hervé. *CD-Rom : Nouveautés étrangères et prudence française*. Livres Hebdo, 24/8/1987, p. 73.

⁶² GRUMELIN Marc-Alain. *Les bibliothèques et centres de documentation face au CD-Rom*. In : Les Bibliothèques et centres de documentation face au CD-Rom. InfoRom, Journées d'information organisées par la DBMIST et AJOUR – 28-29 novembre 1988, p. 41.

⁶³ JOUBERT Pierre-Henri. *Histoire du CD-ROM*. Archimag, 1989, n° 21, p. 11.

CD-Rom n'existera qu'en proportion du développement de l'informatique dans la société. »⁶⁴ ;

- les débuts timorés des éditeurs français et la mise en place assez lente d'une offre vraiment développée de CD-Rom ;
- et surtout la place spécifique du vidéotex (Minitel) en France, qui diffusait déjà des informations susceptibles de figurer sur un CD-Rom.

Cette situation est encore aggravée par « les faibles capacités financières des bibliothèques françaises, qui seraient vraisemblablement les premières structures intéressées. »⁶⁵ Les bibliothécaires finiront (tardivement) par être entendus, et certaines mesures politiques viendront encourager le développement du CD-Rom.

2.1.2.3. *Des efforts politiques en faveur du CD-Rom*

Peu à peu, les autorités politiques commencent à prendre la mesure du retard accumulé par la France, et lancent diverses actions visant à accélérer l'implantation du CD-Rom dans les bibliothèques.

- La DPDU (Direction de la Programmation et du Développement universitaire) finance et réalise deux disques (CD-Thèses et Myriade) dès 1988, qui sont ensuite introduits dans les bibliothèques universitaires françaises ;
- La DBMIST (Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'information scientifique et technique) prévoit en 1989 une aide financière afin de permettre aux bibliothèques de s'équiper en lecteurs de CD-Rom. La même année, elle organise également un colloque sur le thème « Les bibliothécaires face aux CD-Rom » afin de sensibiliser les professionnels aux nouvelles techniques induites par ce support.

⁶⁴ LE CROSNIER Hervé. *Faut-il croire au CD-Rom ?*. Livres Hebdo, 24/8/1987, p. 74.

⁶⁵ LE CROSNIER Hervé. op. cit. p. 74.

2.2. 1990 – 1995 : Montée en puissance et diversification des usages

2.2.1. Dans les bibliothèques universitaires...

Suite à ces diverses mesures, les CD-Rom se développent assez rapidement dans les bibliothèques universitaires, essentiellement sous la forme de bases de données bibliographiques (Medline en médecine, Pascal pour les matières scientifiques...) Ils rentrent peu à peu dans les usages, et rencontrent un vif succès auprès des utilisateurs, comme nous le verrons plus loin. « Le CD-Rom devient un outil habituel, qui s'intègre naturellement au travail de recherche »⁶⁶, note ainsi François Lapellerie en 1992. Il constate également que la consultation des CD-Rom prend le pas sur les interrogations en ligne, qui ne sont plus « qu'épisodiques, et pour des cas très spécifiques. »⁶⁷ Il est intéressant de constater que la question de la concurrence entre CD-Rom et banques de données en ligne resurgit quelques années plus tard, et que les usages des lecteurs tendent finalement à démentir les premières affirmations qui vantaient la complémentarité entre les deux médias.

Par ailleurs, une autre mesure institutionnalise encore l'entrée des CD-Rom en bibliothèque : la loi du 20 juin 1992 instaure le dépôt légal des documents multimédia, et les CD-Rom font donc leur entrée à la BnF. Les collections se développent alors massivement, suivant une courbe toujours ascendante (de 106 exemplaires en 1994, elles atteignent environ 800 documents en 1996).⁶⁸ Enfin, on assiste dans le même temps à une explosion de l'offre documentaire. En 1994, 3500 titres de CD-Rom étaient disponibles sur le marché mondial. « De factuels, ils sont devenus textuels, multimédia non seulement dans les domaines traditionnels comme le juridique et l'économique, mais aussi « plein texte ». »⁶⁹ C'est aussi l'époque où apparaissent les premiers CD-Rom destinés au grand public, qui font leur entrée dans un nouveau type d'établissement : les bibliothèques de lecture publique.

⁶⁶ LAPELERIE François. *Trois ans de CD-Rom dans une bibliothèque universitaire*. BBF, 1992, t. 37, n° 6, p. 24.

⁶⁷ LAPELERIE François. Art. cit., p. 25.

⁶⁸ Chiffres cités par Dominique BERTRAND. *Constitution de collections de CD-Rom multimédias dans les bibliothèques publiques : gageure ou choix d'avenir ?*. Mémoire Enssib, 1996, p. 39.

⁶⁹ DUJOL Anne. *De l'usage des CD-Rom bibliographiques biomédicaux*. BBF, 1994, t. 39, n° 4, p. 76.

2.2.2. Et dans les bibliothèques publiques

La pénétration des CD-Rom dans les bibliothèques publiques (bibliothèques municipales et bibliothèques départementales de prêt) s'est faite plus tardivement que dans les bibliothèques universitaires, à l'orée des années 1990. Une fois encore, ce sont les bibliothèques américaines qui montrent la voie, et on ne manque pas de souligner le retard français : « Aux Etats-Unis, toutes les bibliothèques universitaires et 60 % des bibliothèques publiques ont au moins un CD-Rom. En France, nous sommes nettement moins avancés notamment en ce qui concerne les bibliothèques publiques. Cependant, c'est un support qui est en nette progression. »⁷⁰

Ce nouvel essor des CD-Rom est rendu possible grâce à une diversification de l'offre éditoriale. Deux marchés commencent en effet à se dessiner : « l'un horizontal ou grand public et l'autre vertical ou professionnel et spécialisé, chacun ayant ses produits bien caractérisés et ses gammes de prix. »⁷¹ En effet, si les premiers CD-Rom développés ont été des produits relativement spécialisés destinés à la recherche universitaire (bases de données bibliographiques notamment), on voit apparaître un nouveau type de média adapté à un marché plus large, celui du grand public : éditions complètes, produits de loisirs ou culturels, jeux... C'est précisément par le biais de ce type de produits que les CD-Rom vont faire leur entrée dans les bibliothèques publiques.

Face à ces nouveaux produits, les bibliothécaires de ces établissements ont pu adopter deux attitudes radicalement différentes :

- une politique prudente et « attentiste » : compte tenu de la nouveauté, on ne savait pas si ces produits allaient perdurer ou s'ils ne relevaient que d'une mode passagère, la qualité éditoriale, assez inégale, ne permettait pas de préjuger d'une amélioration, l'intérêt du public était relativement récent et donc encore incertain... C'est pourquoi certains bibliothécaires ont préféré attendre de voir comment les CD-Rom grand public allaient évoluer avant de les intégrer dans leurs collections.
- une politique volontariste : d'autres au contraire ont souhaité encourager le développement de ces nouveaux produits et se sont lancés dans des politiques d'acquisition. Il s'agissait pour eux de ne pas accumuler un retard

⁷⁰ Le métier de bibliothécaire, 1996, p. 155.

préjudiciable au fonctionnement de la bibliothèque, et surtout de permettre à tous les publics de se familiariser avec ces nouveaux supports. Ces motivations annoncent la lutte contre ce qu'on appellera plus tard « la fracture numérique », et l'idée que la bibliothèque a un rôle majeur à jouer dans l'accès de tous aux nouveaux supports de la connaissance, afin que ne développe pas « une société de l'information à deux vitesses »⁷².

2.3. 1996 – 2002 : Banalisation du CD-Rom et apparition du DVD

2.3.1. Le CD-Rom se démocratise

Perdant peu à peu de son « aura de nouveauté », le CD-Rom devient progressivement un produit banal, que toutes les bibliothèques proposent désormais. Même les plus petits établissements se lancent à présent dans la constitution de collections de CD-Rom : « Envisager l'acquisition de CD-Rom n'est pas une utopie aujourd'hui pour une petite bibliothèque. La volonté de faire découvrir ce nouveau support au public se fait prioritairement par l'installation d'un poste de consultation à la bibliothèque. »⁷³

Selon une enquête réalisée en 1996 par Dominique Bertrand auprès de 59 bibliothèques municipales, 80 % d'entre elles ont ou auront à moyen terme des CD-Rom dans leurs collections, au moins en consultation sur place. On peut donc considérer que les CD-Rom sont désormais très largement implantés dans les bibliothèques, dont ils sont devenus un produit quasi banal, du moins incontournable.

Si le CD-Rom connaît son apogée en France à cette époque, un coup d'œil vers la situation aux Etats-Unis semble annoncer une nouvelle évolution. Dès 1997, Jean-Pierre Sakhoun et Jean-Michel Ollé notent au détour d'un article que « pour la première fois, les bibliothèques américaines ont dépensé plus d'argent sur Internet

⁷¹ MERCURE Gérard « Le CD-Rom : un portrait de famille », *Argus* / Hiver 1991, Vol. 20, n°3, p. 10.

⁷² BERTRAND Anne- Marie. *Les bibliothèques municipales*. 2002, p. 100

⁷³ PINARD Joëlle. *Proposer des cédéroms dans un réseau de petites bibliothèques*. In : *Du CD-Rom à la numérisation*, p. 93.

qu'en CD-Rom dans leurs achats de littérature électronique. »⁷⁴ De même qu'elles avaient ouvert la voie en étant les premières à s'ouvrir aux CD-Rom, les bibliothèques américaines semblent une fois encore être les précurseurs d'une nouvelle étape, qui marquera le déclin des CD-Rom.

2.3.2. Le DVD fait son apparition

Alors que l'arrivée du CD-Rom avait suscité une vague d'enthousiasme chez les bibliothécaires, qui l'avaient soutenu dès le départ et présenté comme un produit révolutionnant la bibliothéconomie, le DVD semble perçu principalement comme un support de loisirs et au contraire passer quasiment inaperçu. Peu d'articles lui sont consacrés, et aucun ne détaille de manière véritablement précise ses nouvelles caractéristiques et potentialités, comme ce fut le cas pour les CD-Rom. Son énorme succès commercial et son implantation massive aujourd'hui dans toutes les bibliothèques laisse à penser que ce nouveau support fut sous-évalué par la profession, tandis que le CD-Rom, qu'on pensait doter d'un avenir prometteur, constituera finalement un relatif échec commercial.

Selon B. Calenge, le DVD n'a pas soulevé de question particulière, et s'est imposé « de façon naturelle ». Il explique en effet que le public (et les bibliothécaires) se trouvaient « dans une logique d'évidence » : il s'agissait d'un support moins encombrant que la VHS, offrant une qualité d'image bien meilleure, et son apparition n'a donc pas donné lieu à d'éventuelles crispations des utilisateurs, comme il put y en avoir par exemple chez les adeptes du disque noir lors de l'apparition du CD-audio.

Toutefois, si le DVD est présenté comme l'inévitable successeur de la VHS, il est également perçu comme une menace pour les CD-Rom, comme le révèle l'analyse des quelques textes qui lui sont consacrés : Jean-Jacques Donard écrit par exemple qu'« une autre question se pose avec l'apparition en 1997 d'une nouvelle génération de disques compacts, le DVD. Ces disques, qui remplaceront avantageusement les vidéocassettes VHS [...], peuvent constituer aussi un danger pour les cédéroms. »⁷⁵ Emmanuel Colin est encore plus clair : « Sans jouer les prophètes, il est fort probable, dans les mois et les toutes prochaines années à venir,

⁷⁴ SAKHOUN Jean-Pierre, OLLE Jean-Michel. *Non à la bibliothèque virtuelle*. BBF, 1997, n° 6, p. 54.

⁷⁵ DONARD Jean-Jacques. *Quels cédéroms pour quels usages ?*. In : Du CD-Rom à la numérisation, 1997, p. 84.

que [...] les cédéroms déclineront et disparaîtront au profit des DVD. »⁷⁶ Le DVD-Rom conserve en effet les avantages du CD-Rom, tout en améliorant ses performances techniques : même format, même facilité d'emploi, mais des capacités de stockage très supérieures (pouvant aller de 4,7 Go pour les DVD simple couche et simple face à 18 Go pour les DVD double face et double couche), permettant notamment des applications multimédias plus évoluées et le stockage d'images, animées ou non, en bien plus grandes quantités.

2.4. 2002 – 2006 : Déclin du CD-Rom, explosion du DVD

2.4.1. Vers la fin du CD-Rom ?

Les dernières années sont marquées par l'essoufflement du secteur éditorial des CD-Rom culturels grand public, et la plupart des bibliothèques ont déjà réduit leurs achats de CD-Rom, comme le montre Ronan Lagadic.⁷⁷ Bertrand Calenge émet quant à lui un jugement sans appel : « c'est terminé, on constate une désaffection massive du public pour les CD-Rom, hormis dans les secteurs Jeunesse. » Un usage des CD-Rom en bibliothèque se maintient en effet par le biais des CD-Rom ludico-éducatifs destinés aux enfants. Ce phénomène s'explique par la crainte que ressentent les parents à l'égard d'Internet, les CD-Rom ayant l'avantage de proposer un univers contrôlé et clos sur ordinateur. C'est ce qu'explique un article paru dans le BBF en 2000 : le CD-Rom reste un support qui a la faveur des parents par rapport à Internet, « car les possibilités techniques de bridage de navigation donnent la garantie que l'enfant restera dans l'espace du CD-Rom, validé par un éditeur reconnu. »⁷⁸

Quant aux encyclopédies et banques de données sur CD-Rom, elles sont elles aussi sur le déclin, concurrencées par les versions désormais disponibles en ligne sur Internet. Le CD-Rom est donc largement victime d'Internet, qui constitue en

⁷⁶ COLIN E. *Une médiathèque à l'heure du document numérique*. In : Du CD-Rom à la numérisation, 1997, p. 29.

⁷⁷ LAGADIC Ronan. *L'arrivée du DVD en BDP : Pour une logique de contenu*. Mémoire d'étude ENSSIB 2002, p. 18.

⁷⁸ MINKLEY Neil, BESSAC Jérôme, ALCOUFFE Philippe. *Concevoir une encyclopédie multimédia*. BBF, 2000, n° 6, p. 83

quelque sorte le prolongement des anciennes bases de données en ligne. La question initialement posée par les bibliothécaires sur les relations entre les produits en ligne et les CD-Rom est donc récurrente tout au long du cycle de vie des CD-Rom. Et c'est finalement l'avantage de mises à jour très régulières qui fait pencher la balance vers les systèmes en ligne, au détriment des CD-Rom.

2.4.2. Le DVD s'impose massivement dans les bibliothèques

De même que le DVD est en train de s'imposer dans les foyers français (depuis 2002, les ventes de lecteurs DVD sont supérieures à celles de magnétoscopes), il fait une entrée massive dans les bibliothèques, remplaçant progressivement les anciennes cassettes VHS. A son lancement, le DVD était surtout un support d'édition de films, tandis que les documentaires relevaient plutôt de la VHS ; c'est pourquoi certains bibliothécaires ont pu parfois être réticents, dans un premier temps, à constituer des collections uniquement DVD. Mais ce clivage s'estompe peu à peu, et même si l'édition sur DVD a beaucoup à rattraper, le mouvement est désormais lancé.

Les changements dans le quotidien des bibliothèques

1. Les changements pour les bibliothécaires

1.1. Quels CD-Rom dans les bibliothèques ?

1.1.1. Des CD-Rom bibliographiques

Premiers arrivés dans les bibliothèques, les CD-Rom bibliographiques (catalogues de bibliothèques, répertoires de livres, bases de données bibliographiques) sont ceux qui ont connu le succès le plus important et le plus durable, tant auprès des utilisateurs, particulièrement dans les bibliothèques universitaires et de recherche, qu'auprès des bibliothécaires eux-mêmes, qui ont reconnu année après année leur « place naturelle » en bibliothèque.

Dès la fin des années 80, des catalogues de bibliothèque (Bibliothèque du Congrès, en France la Bibliothèque publique d'information) furent édités sur CD-Rom. Les ouvrages et articles professionnels s'en sont rapidement fait l'écho. Hervé Le Crosnier, le premier, présentait leur existence, non sans rappeler, à propos des bases de données bibliographiques, que « le CD-Rom ne doit pas constituer l'édition « en livre de poche » des banques de données » même s'il « convient parfaitement à des informations présélectionnées [et] à des informations dont le taux d'obsolescence est relativement faible »⁷⁹, mettant ainsi l'accent sur le seul véritable inconvénient reconnu par la profession à ce type de CD-Rom : la moindre fréquence de leurs mises à jour par rapport aux bases en ligne.

La première moitié des années 1990 vit culminer l'essor de ce type de CD-Rom, ainsi que l'intérêt de la profession. Et c'est à travers l'édition de grands catalogues de bibliothèques sur CD-Rom que, selon Anne Dujol, on a pu constater

⁷⁹ LE CROSNIER H. L'édition électronique, p. 250

« l'extraordinaire développement d'un média [...] qui a donc pénétré très massivement et rapidement les bibliothèques. »⁸⁰.

Depuis, l'importance des CD-Rom bibliographiques a nettement diminué au profit de la recherche directe sur Internet.

1.1.2. Des périodiques

Un autre document essentiel en bibliothèque a connu les « honneurs » de l'édition en CD-Rom : les périodiques. Arrivés plus tardivement sur le marché, principalement parce que les éditeurs mirent du temps à transformer leur chaîne de production pour permettre une édition électronique, ils sont mentionnés dans les propos des professionnels à la fin des années 1990. L'ouvrage édité sous la direction de Christian Ducharme rappelle que « certains périodiques paraissent à la fois sous forme imprimée et sous forme électronique, d'autres paraissent uniquement sous forme électronique diffusée sur cédéroms ou par Internet »⁸¹.

Alain Jacquesson, à peu près à la même époque, précise cependant que, lorsque les périodiques sont édités sous forme de CD-Rom (c'est-à-dire sous forme matérielle), « c'est naturellement la fonction d'archivage qui est mise en valeur », mais que « lorsque l'on parle de périodiques électroniques, on fait le plus souvent référence à des documents accessibles en ligne. Les quelques exemples de périodiques sur CD-Rom [...] constituent plutôt des exceptions. »⁸². Autrement dit, l'arrivée tardive des périodiques sur CD-Rom, en parallèle avec le développement d'Internet, a condamné la forme matérielle, conduisant les éditeurs à n'utiliser leur chaîne de production électronique qu'à travers le réseau, profitant de tous ses avantages. Le CD-Rom, dans ce domaine, n'a été qu'une – courte – étape.

1.1.3. Des supports pour le stockage d'informations

L'un des premiers avantages reconnus au CD-Rom fut, on l'a vu, sa capacité de stockage. Les bibliothèques ont principalement profité de cet atout dans un but de conservation de données numérisées par leurs soins (fonds patrimoniaux essentiellement).

⁸⁰ DUJOL A., *De l'usage des CD-Rom bibliographiques biomédicaux*, BBF, 1994, n° 4, p. 75.

⁸¹ CASSEYRE P. *Quand la recherche plonge dans le document numérique*. In : Du CD-Rom à la numérisation, p. 53.

⁸² JACQUESSON A. et RIVIER A., *Bibliothèques et documents numériques*, p. 105

Mais c'est véritablement le DVD qui remporte tous les suffrages dans ce domaine. Isabelle Masse considère ainsi le DVD comme le support manquant jusque-là pour permettre aux bibliothèques « de constituer et même de créer des collections de documents numériques », ajoutant que « les nouvelles capacités de stockage offertes par le DVD sont mises particulièrement en valeur pour améliorer la mission de conservation des bibliothèques publiques et particulièrement des établissements consacrés au patrimoine artistique. »⁸³.

Une fois les données stockées sur CD ou DVD-Rom, la bibliothèque peut les diffuser auprès de son public, et certains documents précieux, presque inaccessibles jusque-là à cause de leur fragilité, peuvent désormais être consultés par le grand public, entraînant une « mise en valeur des collections patrimoniales tout en les protégeant »⁸⁴. Certains bibliothécaires proposent même d'aller plus loin, et, « pour un fonds unique, sur un thème prestigieux, on peut envisager la production d'un CD-Rom »⁸⁵. La bibliothèque peut ainsi devenir éditrice de ses propres collections, en concevant « un outil grand public, attractif [...] qui mette à la portée de tous, ou presque, des documents en général inaccessibles »⁸⁶.

1.1.4. Des produits multimédia

Apparus dans les années 1990, et utilisant toutes les possibilités offertes par le multimédia, les CD-Rom de type encyclopédie, CD-Rom culturel, ou ludo-éducatif, ont trouvé leur place en bibliothèque de lecture publique. Cependant, si leur intégration, leur intérêt, et l'impact qu'ils ont eu auprès des publics ont été maintes fois étudiés dans la presse et les ouvrages professionnels, leurs caractéristiques en tant que produits sont passées à peu près inaperçues.

1.1.5. Des DVD remplaçant des vidéos

L'arrivée des DVD dans les collections des bibliothèques, récente, mais massive, n'a pas fait l'objet non plus d'études particulières par les professionnels. Peut-être parce qu'ils prennent la suite d'un autre support (les cassettes vidéo), ou

⁸³ MASSE I., *Bibliothèques d'art et nouvelles technologies*, BBF, 1997, n° 6, p. 91.

⁸⁴ *Les CD-Roms comme outils de mise en valeur des collections patrimoniales*, BBF, 1998, n° 3, p. 88.

⁸⁵ COLLARD C., GIANNATTASIO I. et MELOT M., *Les images dans les bibliothèques*, p. 205

⁸⁶ VIAL M., *Patrimoine et nouvelles technologies : les manuscrits musicaux du Moyen Age de la Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier*, BBF, 1998, n° 6, p. 77.

parce que leurs caractéristiques techniques sont très proches du CD-Rom, ou encore parce que leur succès commercial fulgurant en a fait des produits « indispensables » et « naturels » dans les bibliothèques qui ont choisi de les proposer à leur public, leur arrivée n'a pas déclenché de débat, ni de présentation particulière.

Seule constatation faite récemment dans un ouvrage bibliothéconomique, les DVD, à la suite des cassettes vidéo, « ont grandement facilité l'entrée du cinéma dans les bibliothèques. »⁸⁷.

1.2. Les fonctions bibliothéconomiques

1.2.1. Le traitement du document

Avant de traiter plus en détail des différentes fonctions bibliothéconomiques touchant le CD-Rom, une vision plus générale de la place de ce support dans le circuit du document en bibliothèque a été évoquée maintes fois par les professionnels des bibliothèques. Deux arguments contradictoires ont été avancés tour à tour.

Pour certains, le CD-Rom ne pose pas de problème bibliothéconomique particulier, et il s'agit d'un document comme les autres. Michel Melot, cité par Françoise Hecquard dans un article de 1994, considère par exemple que les CD-Rom, comme tout objet édité, « peuvent être identifiés, rangés en rayon et acquis de manière traditionnelle »⁸⁸. Annie Coisy partage cet avis : « En tant que support matériel identifié, le document numérique relève de la même réflexion qu'un autre »⁸⁹. L'arrivée du DVD a été évoquée dans les mêmes termes : « aucun changement dans l'organisation des services vidéo »⁹⁰. Cette conception repose sur le fait que les CD-Rom et les DVD restent des « supports matériels ». Tant qu'un document se présente sous cette forme, les bibliothécaires peuvent lui appliquer le traitement habituel.

Mais d'autres voix, plus nuancées, se sont fait entendre, comme en témoigne ce passage de l'ouvrage dirigé par Jean-Paul Oddos : « Il y a un traitement

⁸⁷ DESRICARD Y. (dir.), *Cinéma en bibliothèque*, p. 19

⁸⁸ HECQUARD F., *Nouveaux services d'information et médiathèques publiques*, Bulletin d'informations de l'ABF, 1994, n° 163, p. 145

⁸⁹ DUCHARME C. (dir.) op. cit.

particulier à prévoir pour ces supports »⁹¹. D'autres interventions, abordant la question du contenu plutôt que de la forme, évoquent elles aussi une spécificité du CD-Rom. Christian Ducharme explique que « ce support contient toute sorte de documents. La diversité des contenus [...] entraîne des usages différents en bibliothèque qui ne sont pas faciles à harmoniser au sein d'un même service »⁹². De même, pour J.J. Donard, « la création d'une collection de cédéroms est plus que la simple constitution d'un fonds, [...] et l'ouverture d'un service de consultation de cédéroms s'apparente davantage à la procédure qui régit l'informatisation d'une bibliothèque »⁹³. Un traitement du document qui sera différencié, donc, pour les uns, mais un support auquel on peut globalement faire suivre le même circuit que pour les autres documents, pour les autres. Toute l'ambiguïté de la présence des CD-Rom en bibliothèque se trouve peut-être résumée là.

1.2.2. Les acquisitions

Les acquisitions de CD-Rom ont-elles entraîné un changement dans les pratiques des bibliothécaires, ou une modification des tâches relatives au circuit du document ?

Si, à la fin des années 80, alors que le marché du CD-Rom était encore peu important, les bibliothécaires se plaignaient des « problèmes liés au choix du produit » et avaient l'impression « d'essayer les plâtres »⁹⁴, rapidement, on applique au CD-Rom le « même processus d'acquisition que pour les autres documents »⁹⁵. Cependant, des difficultés dans l'acquisition de ces produits persisteront et seront relevées par les bibliothécaires : « La sélection et le choix des documents en vue des acquisitions n'est pas simple. [...] Le visionnement est nécessaire avant l'acquisition » rappelle *Le métier de bibliothécaire* en 1996. D'autres vont plus loin : « A côté de l'analyse d'un livre, l'analyse d'un cédérom apparaît complexe : en plus du texte et de l'image fixe [...] il s'agit d'analyser simultanément l'image

⁹⁰ LAGADIC R., L'arrivée du DVD en BDP : pour une logique de contenu

⁹¹ ODDOS J.-P. (dir.), La conservation

⁹² DUCHARME C., op. cit.

⁹³ DUCHARME C., op. cit.

⁹⁴ GRUMELIN M.-A., *Le CD-Rom dans les bibliothèques américaines*, Les Bibliothèques et centres de documentation face au CD-Rom

⁹⁵ HOUPIER J.-C., *Mise en service public d'un CD-Rom en bibliothèque*, BBF, 1990, n° 3

animée, le son et le mode d'appréhension du cédérom (son ergonomie) »⁹⁶. L'acquisition des cédéroms ne serait donc pas une tâche si simple que cela.

Mais c'est une autre caractéristique du CD-Rom qui va poser le plus de problèmes pour l'acquisition de titres. Dès 1990, Jean-Charles Houpiér signale que « pour les abonnements, [il y a] un droit d'utilisation et pas droit de propriété »⁹⁷. Alain Jacquesson, lui aussi, insiste sur le fait que « bien des éditeurs de CD-Rom ne vendent plus leur production, mais la louent »⁹⁸. Autrement dit, les bibliothèques ne sont plus les propriétaires des produits qu'elles offrent au public... elles paient un droit d'accès uniquement, et perdent toute l'information contenue dans les produits dès lors qu'elles mettent fin à l'abonnement. Un problème – et un débat – qui se poursuivent à travers la fourniture des ressources électroniques en ligne.

1.2.3. Le catalogage

S'il est bien une fonction bibliothéconomique qui a été modifiée par l'apparition des CD-Rom, c'est le catalogage. En effet, apparus au moment même où de nombreuses bibliothèques s'informatisaient et procédaient à la rétroconversion de leurs catalogues, les CD-Rom ont joué un rôle irremplaçable dans les bibliothèques pendant les années 1990.

Dès 1988, présentant le CD-Rom édité par la Bibliothèque nationale, Serge Salomon précise que « ce logiciel permet également la récupération de notices [...] et devient alors un outil professionnel permettant à un coût très faible la reprise du catalogage à partir des principales bibliographies nationales. »⁹⁹. D'autres articles ont souligné l'apport des CD-Rom pour le catalogage, et précisé que « la très grande souplesse des recherches possibles en fait un instrument idéal pour une informatisation initiale »¹⁰⁰. Seul bémol apporté au concert de satisfactions et d'éloges, le rappel des aménagements techniques (et non gratuits) à apporter à la chaîne de traitement du document, Dominique Lahary observant que « l'acquisition

⁹⁶ DUCHARME C., op. cit.

⁹⁷ HOUPIER J.-C., art. cit.

⁹⁸ JACQUESSON A., op. cit.

⁹⁹ SALOMON S., art. cit.

¹⁰⁰ GASCHIGNARD J.-P., *Les supports de fourniture des données informatisées*, Bulletin d'informations de l'ABF, 1997, n° 174, p. 144.

des cédéroms peut obliger l'utilisateur à solliciter de son fournisseur de logiciel le développement d'une interface de chargement... puis à la payer »¹⁰¹.

Cette utilisation des CD-Rom n'a cependant eu qu'un temps. La récupération des notices à partir de réservoirs bibliographiques, toujours utilisée, et même de plus en plus, par les bibliothèques, se fait désormais en ligne, éliminant le seul véritable inconvénient du CD-Rom pour le catalogage : le « manque de fraîcheur » des informations, avec des mises à jour trop rares.

1.2.4. La conservation

L'un des plus gros problèmes auxquels se sont heurtés les bibliothécaires à propos des CD-Rom est celui de la conservation de ces documents.

Le constat posé dans l'ouvrage dirigé par Jean-Paul Oddos et paru en 1995 est clair : « l'utilisation de ces médias pour la conservation des documents à long terme » est « un problème important » ; c'est pourquoi « il faut [...] mettre en œuvre des programmes de surveillance et de sauvegarde régulières des différentes bases. »¹⁰²

Daniel Renoult et Jacqueline Sanson, à propos de la BnF, établissement chargé de la conservation du patrimoine national, en ont appelé eux aussi à « la mise en œuvre de méthodes de conservation numériques »¹⁰³, relayés, sur un ton inquiet, par Isabelle Bastian-Dupleix : « Les difficultés reconnues de l'archivage des documents numériques devraient être prises en compte dès leur production, faute de quoi le rôle patrimonial des bibliothèques [...] ne pourrait plus être assuré de manière satisfaisante. »¹⁰⁴

Tous les propos rencontrés révèlent donc une inquiétude de la profession à ce sujet, et un problème qui n'a pas encore réellement trouvé de solution.

1.2.5. Le prêt et la consultation

La présence de CD-Rom dans les bibliothèques débouche sur leur communication au public. Les bibliothèques, selon leur public, leurs missions et les

¹⁰¹ LAHARY D., *Nouveaux cédéroms de la BnF : quelles utilisations ?*, Bulletin d'informations de l'ABF, 1997, n° 174, p.17.

¹⁰² ODDOS J.-P., op. cit.

¹⁰³ RENOULT D. et MELET-SANSON J., *La Bibliothèque nationale de France*

¹⁰⁴ BASTIAN-DUPLEIX I., *Edition : quels livres en ligne ?*, BBF, 2004, n° 3, p. 38

titres de CD-Rom qu'elles ont acquis, ont privilégié l'un ou l'autre des deux aspects suivants : la consultation sur place ou le prêt à domicile.

En fait, le prêt de CD-Rom n'a été pratiqué que par les bibliothèques de lecture publique, et, d'une part n'a représenté qu'une petite partie des transactions de prêt de ces bibliothèques, et d'autre part n'a concerné qu'une partie des titres de CD-Rom. Ce service n'a pas été une tâche aussi simple que l'on aurait pu le penser. Alain Jacquesson a abordé le sujet en 1999 : « le prêt de CD-Rom n'est pas une tâche aussi anodine pour le personnel que le prêt d'un livre [...] tous les problèmes de compatibilité tant matérielle que logicielle se posent. Si la bibliothèque n'est pas responsable de ces difficultés, elle devra cependant les gérer »¹⁰⁵. Que ce soit à cause des difficultés d'installation du produit, du faible taux d'équipement en ordinateurs, du manque de choix dans les titres proposés, ou de la concurrence rapide d'Internet, le prêt de CD-Rom a suivi la même courbe que leur achat par le public en général : rapidement et régulièrement descendante...

En revanche, la consultation sur place de CD-Rom, en monoposte puis en réseau, est restée un service plus important et durable. Tous les types de bibliothèques l'ont utilisé, mais particulièrement les bibliothèques universitaires et de recherche. Les problèmes liés à ce service ont été la plupart du temps des problèmes techniques, et seront traités dans un autre paragraphe.

1.2.6. La recherche documentaire

L'arrivée des CD-Rom bibliographiques dans les bibliothèques, déjà évoquée précédemment, n'a pas été sans conséquence sur les fonctions de recherche documentaire exercées par les bibliothèques. Ainsi, Pierrette Casseyre écrit : « L'introduction des cédéroms bibliographiques a véritablement transformé le fonctionnement des services de référence », rappelant toutes les qualités de ces produits et concluant : « tout cela a amélioré l'offre documentaire et modifié les pratiques des professionnels. »¹⁰⁶. L'ouvrage dirigé par Daniel Renoult avait déjà évoqué ces changements profonds, précisant que les pratiques de recherche documentaire avaient été « profondément modifiées par l'apparition des

¹⁰⁵ JACQUESSON A., op. cit.

¹⁰⁶ CASSEYRE P. Quand la recherche plonge dans le numérique. In: Du CD-Rom à la numérisation, p. 50.

bibliographies sur CD-Rom »¹⁰⁷. Toutes les bibliothèques, à la suite des bibliothèques universitaires et de recherche, ont connu la même révolution, ainsi que le rappelait la bibliothécaire du Goethe Institut : « Les cédéroms et PC sont constamment utilisés par les bibliothécaires pour le travail d'information. Le cédérom est un support (presque) idéal pour les bibliographies »¹⁰⁸.

1.2.7. La formation et l'accompagnement des utilisateurs

Très rapidement, devant le succès rencontré par les CD-Rom, et parce que leur utilisation n'était pas toujours facile, les bibliothécaires ont dû prendre en charge la formation de leurs utilisateurs. Ce sujet a été abordé de nombreuses fois dans la presse professionnelle et les ouvrages de bibliothéconomie, ainsi que le montrent les quelques exemples suivants.

« La formation des utilisateurs est une étape importante » rappelle Jean-Charles Houpiér¹⁰⁹, tandis que François Lapèlerie relate « l'effort important de formation des usagers »¹¹⁰.

Dans les bibliothèques de lecture publique, le même constat est fait : « Le libre accès aux cédéroms bouleversait toutes les pratiques du bibliothécaire-médiateur ; [...] une aide peut être sollicitée à chaque instant »¹¹¹. Les tâches de « pédagogue » du bibliothécaire ne font donc qu'augmenter avec l'apparition des CD-Rom, entraînant de nouvelles fonctions : « Le bibliothécaire doit pratiquer à la fois une pédagogie des accès et une pédagogie des sources documentaires »¹¹².

¹⁰⁷ RENOULT D. (dir.), *Les bibliothèques dans l'Université*.

¹⁰⁸ TISSIER A., *Les cédéroms à la bibliothèque du Goethe Institut*, Bulletin d'informations de l'ABF, 2000, n° 186, p. 61.

¹⁰⁹ HOUPIER J.-C., art. cit.

¹¹⁰ LAPELERIE F., *Trois ans de CD-Rom dans une bibliothèque universitaire*, BBF, 1992, n° 6, p. 26.

¹¹¹ DUCHARME C., op. cit.

¹¹² LAHARY D., *De Gutenberg aux autoroutes de l'information*, Bulletin d'informations de l'ABF, 1996, n° 170, p. 118.

1.3. Des particularités des supports optiques numériques

1.3.1. Des économies ? Coûts, gain de place, gain de temps ?

Les bibliothécaires, soucieux de la rentabilité de leurs services, se sont aussi penchés sur les « gains » éventuels générés par les CD-Rom.

En ce qui concerne les coûts, si, à l'arrivée des CD-Rom bibliographiques dans les bibliothèques universitaires, l'économie réalisée par l'interrogation d'un CD-Rom par rapport à l'interrogation facturée au temps des bases en ligne a été saluée et appréciée, très vite, les coûts réels ont été envisagés d'une autre façon. Ainsi, dès 1988, Marc-Alain Grumelin relevait que « les bibliothécaires estiment que les prix des matériels sont trop élevés »¹¹³, un fait qui n'avait pas changé en 1990 lorsque Jean-Charles Houpiet notait le « prix du matériel et les charges de maintenance »¹¹⁴. Une opinion qui n'a jamais varié, et se retrouve en 1997 : « l'acquisition de cédéroms génère certains coûts qu'il convient de ne pas négliger : le coût des licences d'utilisation [...], des consommables »¹¹⁵. Pas d'économie financière donc...

D'autre part, si le gain de place généré par l'utilisation de CD-Rom grâce à ses importantes capacités de stockage a toujours été mentionné (voir le tableau avantage-inconvénients en annexe), le fait que l'utilisation de CD-Rom pourrait permettre de gagner du temps lorsqu'il est utilisé dans le travail interne, qui a parfois été évoqué : l'utilisation du CD-Rom « offre une plus grande disponibilité pour d'autres activités »¹¹⁶, a été rapidement contesté : « augmentation de 20 % des activités de référence, et source de stress additionnelle (surplus de travail, plus d'utilisateurs, formation supplémentaire..) »¹¹⁷. Comme tout nouveau service, la consultation de CD-Rom a entraîné de nouveaux usages... et plus de travail.

¹¹³ GRUMELIN M.-A., op. cit.

¹¹⁴ HOUPIET J.-C., art. cit.

¹¹⁵ DUCHARME C., op. cit.

¹¹⁶ BOURGUEIL I. et GIGNOUX O., *Le CD-Rom, fantastique outil documentaire*, Inter-CDI, 1991, n° 110, p. 62.

¹¹⁷ DESCHATELETS G. et CARMEL L., *L'AB...CD-ROM. Guide d'implantation d'un service d'information sur CD-Rom*

1.3.2. Une formation nécessaire

De plus, l'arrivée d'un support finalement très « technique » a entraîné pour le personnel des bibliothèques un besoin de formation non négligeable. Ce fait a été mentionné particulièrement dans les premières années, lorsque le CD-Rom était encore une « nouveauté » qu'il fallait apprivoiser. Marc-Alain Grumelin évoque en 1988 les « problèmes de formation du personnel : les questions des usagers dépassent souvent leurs propres compétences »¹¹⁸, alors que Jean-Charles Houpiér s'intéresse à la gestion technique qui « nécessite un minimum de connaissance informatique »¹¹⁹. Gilles Deschatelets insiste lui aussi sur ce point : « Des activités de formation [sont] nécessaires pour la mise en place du service, plus une formation aux produits eux-mêmes »¹²⁰.

Cet aspect a moins été évoqué par la suite, sans doute car à mesure que les bibliothèques ont proposé des CD-Rom à leur public, les professionnels ont été de mieux en mieux formés.

1.3.3. Un problème d'accès au document

Une autre caractéristique a conduit les professionnels à considérer le CD-Rom comme un support « à part » : un accès au document compliqué par l'utilisation des ordinateurs. Comme le rappelle Dominique Lahary, « s'il n'est pas si nouveau qu'on introduise de nouveaux supports dans les bibliothèques publiques, leur profusion pose des problèmes nouveaux, et se manifeste notamment par l'accumulation d'écrans correspondant à des usages divers », ajoutant que « la variété des outils ne facilite pas l'utilisation des documents »¹²¹. Il note encore une différence importante entre les CD-Rom et les autres documents : « Il y a une décontextualisation : chaque document est un isolat au lieu d'être relié à un ensemble. On ne peut pas se promener dans les rayons. »

¹¹⁸ GRUMELIN M.-A., op. cit.

¹¹⁹ HOUPIER J.-C., art. cit.

¹²⁰ DESCHATELETS G., op. cit.

¹²¹ LAHARY D., art. cit.

1.3.4. La vraie nouveauté : l'hypertexte

Enfin, la dernière différence notée par les bibliothécaires est liée à l'arrivée de l'hypertexte dans les documents, une nouveauté qui entraîne des conséquences importantes dépassant la simple mise à disposition d'un nouveau support matériel. Annie Coisy dit ainsi : « on distingue mieux ce qui relève d'une amélioration des services rendus [...] de ce qui introduit une véritable révolution dans l'accès à l'information, en bref, l'hypertexte », ajoutant que « la plus grande partie des problèmes ou des incertitudes naît avec les deux notions [...] de réseau et d'hypertexte »¹²².

1.3.5. Les problèmes techniques

Parmi les nombreux aspects propres aux CD-Rom qui ont été évoqués par les bibliothécaires, un des plus récurrents a concerné les difficultés et les problèmes techniques entraînés par la mise en service et la consultation des CD-Rom. Les articles et propos traitant de ce sujet sont très nombreux, nous n'en retiendrons que quelques exemples.

Dès 1988, Marc-Alain Grumelin note les « problèmes liés à la normalisation : pas de standard unique de langage de recherche d'où incompatibilité entre les logiciels, problèmes d'installation et problèmes d'incompatibilité matérielle »¹²³. Tout s'y trouvait déjà.

En 1996, on peut lire les propos suivants : « La consultation en « libre service » n'est pas encore tout à fait possible techniquement, en raison de la lourdeur et du caractère parfois aléatoire du chargement des CD-Rom. »¹²⁴, suivis l'année suivante par des affirmations encore plus catégoriques : « Il faut savoir que les cédéroms vendus sont conçus pour une configuration standard. Beaucoup ne fonctionnent pas ou fonctionnent mal, sur une configuration moins courante ou plus sophistiquée. Tous les utilisateurs [...] de cédéroms sont régulièrement confrontés à des dysfonctionnements. »¹²⁵

¹²² DUCHARME C., op. cit.

¹²³ GRUMELIN M.-A., op. cit.

¹²⁴ ROUHET M. (dir.), Les nouvelles technologies dans les bibliothèques

¹²⁵ DUCHARME C., op. cit.

Les bibliothécaires, devant l'avalanche des difficultés techniques, ne peuvent que se résigner : « Il y a donc toujours des problèmes techniques. Il faut faire avec et prendre le facteur « panne » en considération. »

Devant la difficulté à proposer en consultation des CD-Rom sur un seul poste, la mise en réseau des CD-Rom a paru une solution satisfaisante : « le CD-Rom en réseau est la solution technique évidente aux files d'attente et aussi peut-être à la sous-utilisation des CD-Rom »¹²⁶. Aussi, dès que cette possibilité technique a été offerte aux bibliothèques, elles l'ont souvent privilégié, comme le rappelle Pierre-Yves Duchemin : « L'installation d'un réseau local de disques optiques compacts est une meilleure solution que l'installation de lecteurs mon postes dans la mesure où elle permet la consultation multipostes à partir d'un serveur »¹²⁷. Le principal avantage demeure qu'il « permet l'accès à plusieurs personnes au même produit »¹²⁸.

Cependant, là encore, les problèmes techniques sont vite apparus. Alain Jacquesson évoque « les incompatibilités fréquentes dès que les différents types ou générations de postes de travail avec des systèmes d'exploitation variés cohabitent », concluant « la gestion de ces serveurs est lourde à assumer »¹²⁹. Marie-Claude Maddaloni écrit pour sa part : « la mise en réseau des cédéroms est une démarche complexe, [qui] nécessite une analyse technique préalable précise des contraintes techniques, et un partenariat avec les services informatiques »¹³⁰, Pierre-Yves Duchemin rappelle, lui « le grave problème de « non normalisation » des disques optiques compacts »¹³¹. Enfin, une conclusion encore plus dure est donnée dans l'édition 2003 du *Métier de bibliothécaire* : « Les quelques logiciels de gestion de réseau proposés sur le marché n'ont pas tous atteint un degré de fiabilité suffisant, le matériel nécessaire est complexe et très coûteux, un grand nombre de cédéroms ne peuvent fonctionner à partir d'un serveur ». De quoi dégoûter les bibliothécaires et expliquer, en partie, l'abandon progressif du CD-Rom dans les services de référence des bibliothèques...

¹²⁶ LAPELERIE F., art. cit.

¹²⁷ DUCHEMIN P.-Y., op. cit.

¹²⁸ *Le métier de bibliothécaire*, 1996

¹²⁹ JACQUESSON A., op. cit.

¹³⁰ MADDALONI M.-C., *L'information numérique dans les bibliothèques municipales : état des lieux*, BBF, 1999, n° 4, p. 67.

¹³¹ DUCHEMIN P.-Y., op. cit.

1.3.6. Les problèmes juridiques

Une dernière contrainte doit être évoquée, ainsi que le rappelle Pierre-Yves Duchemin : « Quand les questions techniques ont été résolues, reste à trouver une solution aux problèmes juridiques »¹³².

En effet, les bibliothèques ont rapidement constaté que l'utilisation des CD-Rom les confrontait à des problèmes d'ordre juridique. Dominique Bertrand soulignait, en 1996, que le statut juridique du CD-Rom a été problématique dès son apparition par suite d'un certain vide juridique, une réflexion répétée dans l'ouvrage dirigé par Michèle Rouhet : « Le vide juridique concernant les CD-Rom est patent »¹³³. Face à cette situation, les bibliothèques choisissent la plupart du temps de négocier avec les éditeurs, considérant que le droit commun s'appliquait.

Lorsque les règles communes s'appliquent, la négociation au cas par cas est nécessaire, que ce soit pour la consultation ou pour le prêt, renforçant la complication de la gestion de ces supports. C'est ainsi que, soucieux d'expliquer à tous le plus clairement possible les différents droits à appliquer aux CD-Rom, les articles ou ouvrages pratiques se multiplient. Nous citerons entre autres un article de Céline Namy¹³⁴ datant de 1996 et entièrement consacré aux aspects juridiques de l'utilisation des CD-Rom, expliquant en détail le régime juridique des œuvres multimédia, et les différents cas (consultation, prêt, reproduction) qui peuvent se trouver dans une bibliothèque ou un centre de documentation, et un chapitre de l'ouvrage dirigé par Christian Ducharme¹³⁵, consacré lui aussi au rappel et à l'explication des règles juridiques applicables au CD-Rom. Les bibliothécaires semblent ainsi soucieux d'appliquer la loi dans tous ses aspects, malgré les complications que cela peut entraîner dans leur travail quotidien.

Face à ces problèmes, et pour pouvoir négocier au mieux avec les éditeurs, la coopération entre bibliothèques s'est renforcée. On a ainsi assisté à la naissance d'associations chargées à la fois de promouvoir les nouveaux supports et de négocier les droits de consultation et de prêt avec les éditeurs. L'Association pour le

¹³² DUCHEMIN P.-Y., op. cit.

¹³³ ROUHET M., op. cit.

¹³⁴ NAMY C., *L'utilisation des CD-Rom dans les centres de documentation. Aspects juridiques*. Documentaliste, 1996, n° 2.

¹³⁵ DUCHARME C., op. cit.

Développement des Documents numériques en bibliothèque (ADDNB) est présentée à plusieurs reprises dans les écrits professionnels¹³⁶.

1.4. De la logique du support à la logique du contenu

1.4.1. Equilibre et complémentarité entre les supports

A partir des années 1990, alors que le nombre de CD-Rom présents dans les bibliothèques augmentait rapidement, et devant l'importance toujours plus grande des ressources électroniques, les professionnels des bibliothèques se sont interrogés sur le passage au « tout numérique » et la possible disparition des supports imprimés.

A la question « Faut-il conserver les éditions papier ? » posée en 1992 à propos de l'acquisition de CD-Rom dans les bibliothèques universitaires¹³⁷, plusieurs réponses ont été dans le même sens : le CD-Rom n'est pas un « concurrent du livre, mais [...] un complément capable de susciter un déclic lecture »¹³⁸ ; il y a une « nécessaire complémentarité entre la forme papier et la forme électronique »¹³⁹.

Les deux dernières éditions du *Métier de bibliothécaire* insistent également sur cette complémentarité : en 1996, les documents électroniques (dont les CD-Rom représentent encore une part importante) sont envisagés comme des « documents complémentaires » des éditions papier ; en 2003, on constate que la plupart des instruments de recherche ou bibliographiques continuent à être proposés sur support imprimé même lorsqu'ils sont disponibles sous forme électronique, mettant en avant la « spécificité de chaque support, ainsi que les modulations de l'offre documentaire qu'il rend possibles. »

De plus, les bibliothécaires constatent qu'il est difficile de se priver des exemplaires imprimés de titres existant également sur CD-Rom, alors même que ces derniers n'offrent, de plus en plus, qu'une licence d'usage (avec la licence, accès et usage du document ; dès lors que l'on n'est plus abonné, « on n'a plus rien ») ; à

¹³⁶ HEDON G., *Nouvelles technologies dans les bibliothèques : quels services pour quels usages du public ?*, Bulletin d'informations de l'ABF, 2000, n° 188, p. 29

¹³⁷ LAPELERIE F., art. cit.

¹³⁸ LEGUEM G., *Offre et usages des CD-Roms en bibliothèque jeunesse*, BBF, 1999, n° 3, p. 62.

¹³⁹ DIAMENT N., *L'électronique à la BPI : enjeux et paradoxes*, Bulletin d'informations de l'ABF, 2000, n° 188, p. 29.

propos des collections électroniques, on souligne « leur aspect instantané quasi volatile »¹⁴⁰.

1.4.2. Du support au contenu

Si l'apparition de nouveaux supports (phonogrammes, vidéogrammes) dans les années 1970 et 1980 avait abouti à « l'éclatement » de la bibliothèque traditionnelle en sections aux supports bien identifiés (discothèque, vidéothèque, etc.), l'utilisation des CD-Rom, objets « multisupports » mêlant texte, image et son, a rendu cette répartition plus difficile.

En 1994, Bertrand Calenge appelait à « l'analyse de la richesse des bibliothèques non en terme de supports mais en terme de contenus »¹⁴¹, thème repris peu de temps après dans d'autres articles ou livres traitant de l'introduction des CD-Rom dans les bibliothèques. Trois exemples successifs permettent d'éclairer ce débat qui n'a toujours pas été tranché totalement dans les bibliothèques publiques françaises.

En 1997, Emmanuel Colin soulignait que l'arrivée des documents numériques dans les bibliothèques, notamment pour la consultation des CD-Rom en monoposte ou en réseau, pouvait faire « rebondir la controverse sur les avantages respectifs de l'intégration des différents supports dans une répartition par thèmes des documents et de la multiplication des « thèques ». »¹⁴²

Dominique Lahary, lui, dans un article très détaillé sur le multimédia datant de 2000, rappelant que le multimédia en bibliothèque, c'était « pour l'essentiel, les cédéroms et Internet », plaidait pour l'intégration des contenus : « Le multimédia consacre la confusion des supports en même temps que leur superficialité. Puisse le métier de bibliothécaire ne pas sécréter de nouvelles variantes appelées cédéromothécaire, dévédéthécaire, webothécaire. »¹⁴³

Enfin, l'arrivée d'un nouveau support, le DVD, loin de faire ressurgir une nouvelle répartition par supports (et bien que le DVD, en bibliothèque, soit, en grande partie voire uniquement, un successeur de cette vidéo qui vit naître les vidéothèques) semble aller dans la même direction : « L'aspect clairement multi-

¹⁴⁰ DIAMENT N., art. cit.

¹⁴¹ CALENGE B., Les politiques d'acquisition

¹⁴² DUCHARME C., op. cit.

contenu du DVD fait éclater la logique de support [...] il faut saisir cette chance et aller jusqu'au bout de la logique de contenu que le DVD semble pouvoir incarner. »¹⁴⁴

2. Les changements pour les publics

2.1. De l'engouement à la désaffection

2.1.1. De la méfiance au succès, et ensuite... ?

A l'apparition du CD-Rom, au moment où l'on commençait à en envisager les avantages pour les bibliothèques, son succès auprès du public n'apparaissait pas forcément comme une évidence. Ainsi, en 1988, alors même que peu de produits étaient édités, Hervé Le Crosnier, prudent, notait que « son acceptation par le public dépend des orientations qui seront prises dans les prochaines années au niveau de la conception des produits »¹⁴⁵.

Mais, très rapidement, les professionnels, toujours attentifs à l'impact des nouveaux services mis en place auprès des usagers, notent un succès sans nuance. On lit les propos suivants : « engouement constaté »¹⁴⁶, « réel engouement de la part des élèves et même des enseignants »¹⁴⁷, « engouement des étudiants pour ces produits »¹⁴⁸... tout le monde se rejoint pour observer un succès qui durera pendant toutes les années 1990. Certains articles sont éloquentes : « Les utilisateurs préfèrent faire la queue devant les postes de travail CD-Rom plutôt que de consulter les versions imprimées des mêmes produits. [...] Les rats de bibliothèque s'inclinent devant la souris ! »¹⁴⁹. Même constatation dans les bibliothèques de lecture publique : « Force est de constater que le service offert correspond indéniablement à un besoin, tant le succès est grand »¹⁵⁰. Une enquête menée en bibliothèque

¹⁴³ LAHARY D., *Le multimédia et les bibliothécaires : une histoire de mots*, Bulletin d'informations de l'ABF, 2000, n° 186, p. 9.

¹⁴⁴ LAGADIC R., L'arrivée du DVD en BDP : pour une logique de contenu, p. 31.

¹⁴⁵ LE CROSNIER H., op. cit.

¹⁴⁶ GRUMELIN M.-A., op. cit.

¹⁴⁷ BOURGUEIL I., op. cit.

¹⁴⁸ DUJOL A., *Des bibliothèques, des CD-Rom et des bases plein-texte*, BBF, 1993, n° 2, p. 92.

¹⁴⁹ DESCHATELETS G., op. cit.

¹⁵⁰ ROUHET M., op. cit.

universitaire en 1994 montre que le service de CD-Rom est crédité d'un taux de satisfaction de 83 %¹⁵¹.

Mais, depuis la fin des années 90, le silence de la presse et des écrits professionnels sur le succès des CD-Rom auprès du public conduit à s'interroger : est-ce parce que le support, s'étant banalisé dans les usages des publics comme des bibliothèques, n'a plus besoin d'être défendu ? Ou bien parce qu'il a au contraire été remplacé dans ces mêmes usages par d'autres moyens d'information ? Les entretiens conduits récemment auprès de bibliothécaires, qu'ils soient informels ou aient fait l'objet d'une interview plus élaborée, laissent penser que la désaffection du public a suivi l'engouement, et qu'elle est aussi forte que ce dernier a pu l'être.

Quant au DVD, il connaît à son tour les faveurs du public. Le recul manque pour donner des chiffres et des observations plus concrets, mais une étude menée en 2001 pour un travail universitaire faisait déjà état de taux de rotation très élevés dans les collections de DVD mises à la disposition du public, ce qui est un indice du succès de ce nouveau support.

2.1.2. Quels usages ?

Face au succès remporté dans les bibliothèques de tous types par les CD-Rom, les bibliothécaires se sont aussi demandé quels usages en faisait réellement le public. Plusieurs articles ou écrits ont abordé cette question.

Les premiers publics « scrutés » ainsi par les professionnels furent les étudiants, qui eurent à leur disposition des CD-Rom pour leurs recherches documentaires. François Lapèlerie constatait en 1992 que l'utilisation en était faite surtout par les étudiants de 3^e cycle qui l'intégraient à leur travail de recherche ; il remarquait également que les utilisateurs de CD-Rom ne représentaient qu'un petit pourcentage du public et que seul un petit nombre de titres étaient utilisés. Cette dernière observation a été faite aussi par Anne Dujol en 1994, qui, dans une bibliothèque médicale, constatait l'usage dominant d'un seul CD-Rom (Medline).

Entre 1996 et 1998, les usages des CD-Rom en bibliothèque de lecture publique ont été observés à leur tour. Une typologie des recherches a même été proposée par Emmanuel Colin dans un ouvrage paru dans une collection à but

¹⁵¹ DUJOL A., art. cit.

utilitaire, visant à conseiller les bibliothécaires pour une installation d'un service de CD-Rom dans leur établissement : il constatait ainsi que l'accès au CD-Rom (libre-accès ou accès indirect, prise de rendez-vous ou consultation libre...) ne pouvait pas être le même suivant le type de recherche effectué (consultation ponctuelle, recherche de type encyclopédique longue, etc.), entraînant une difficulté supplémentaire pour la bibliothèque qui devait réfléchir à la place à faire à chacun des usages observés.

Un autre article, paru en 1996, constatait que le public ne passait pas facilement « du support papier au support écran » et se demandait : « Comment le public va-t-il, désormais, utiliser les nouveaux outils accessibles sur écran ? », observant par ailleurs que « les usages documentaires et ludiques [...] s'imbriquent ici dans les pratiques de nos utilisateurs. »¹⁵². Mais l'enquête la plus complète faite à ce sujet date de 1998 et a été conduite par un sociologue, Claude Poissenot, souhaitant mieux comprendre les usages et donc aider les bibliothécaires à mieux répondre aux besoins des lecteurs. Ses observations, détaillées et complètes, montraient que l'usage et le choix des titres consultés variaient suivant les caractéristiques des usagers (âge, niveau d'études, catégorie socio-professionnelle) mais que, globalement « la consultation des cédéroms révèle un choix de titres très proche de celui de l'offre faite par l'institution », cette dernière résultant des sélections opérées « par les bibliothécaires en fonction de valeurs propres au groupe social des bibliothécaires. »¹⁵³

2.1.3. De nouveaux publics ?

Le souci des bibliothécaires d'ouvrir leurs établissements à de nouveaux publics a trouvé un terrain idéal avec l'introduction du CD-Rom. Ces « nouveaux publics » ont été mentionnés assez régulièrement dans la deuxième moitié des années 1990, époque de pleine utilisation des CD-Rom.

De la tentative « d'attirer » de nouveaux publics par le biais de ce média : « Un petit ensemble de jeux soigneusement sélectionnés permet donc d'éveiller d'intérêt d'un public qui va ensuite découvrir les autres usages de cet outil »¹⁵⁴, à la

¹⁵² VIGUE-CAMUS A., *Des usagers et des écrans à la Bibliothèque publique d'information*, Bulletin d'informations de l'ABF, 1996, n° 170, p. 118.

¹⁵³ POISSENOT C., *Usages et usagers du multimédia en bibliothèque*, BBF, 1998, n° 5, p. 55.

¹⁵⁴ ROUHET M., op. cit.

constatation que le prêt et la consultation d'outils multimédia « et du cédérom en particulier ont permis la conquête d'un public nouveau »¹⁵⁵, en passant par la vision des bibliothèques pour enfants qui espèrent que ce « nouveau média très attractif [...] permettra d'attirer un nouveau public jeune », précisant : « Parce qu'il permet aux enfants de progresser à leur propre rythme, dans un environnement graphique attractif et qu'il demande moins d'effort que la lecture d'un livre, le CD-Rom attire les enfants qui ne fréquentent pas les bibliothèques traditionnelles »¹⁵⁶, les bibliothèques de lecture publique ont particulièrement soigné cet aspect, fidèles en cela à leur souci de « gagner » constamment des publics.

Mais les bibliothèques universitaires ont parfois eu le même regard. Annie Coisy pensait, en 1997, que « la documentation numérique peut être l'occasion de gagner de nouveaux publics : dans l'université comme à l'extérieur, car certaines bases de données coûteuses [...] s'adressent à un large public débordant le cadre strict de l'université. »¹⁵⁷

2.1.4. Quels usagers pour le DVD ?

Quant au DVD, ce nouveau support aux caractéristiques techniques si proches du CD-Rom, mais aux usages déjà si différents, peu d'études ont pu être faites encore sur ses usagers. Christophe Evans mentionne cependant dans un livre paru en 2004 que « les premières études montrent que les usagers du DVD sont plus « cinéphiles » en général que les usagers de vidéocassettes [...] Le DVD c'est en quelque sorte le triomphe du cinéma sur petit écran »¹⁵⁸, mais ces études n'ont pas été faites uniquement sur l'usage des DVD en bibliothèque. La voie est ouverte pour ce type d'études, qui seront sans doute menées d'ici quelques années, à la suite du succès rapide et important remporté par l'intégration des DVD aux collections des bibliothèques de lecture publique.

¹⁵⁵ CASAROMANI F. et WARIN C., *La consultation et le prêt de cédéroms à la médiathèque de la Cité des sciences*, Bulletin d'informations de l'ABF, 2000, n° 186, p. 68.

¹⁵⁶ LEGUEM G., art. cit.

¹⁵⁷ DUCHARME C., op. cit.

¹⁵⁸ DESRICHARD Y., op. cit.

2.2. La maîtrise de l'information mais des difficultés d'utilisation

2.2.1. Changements dans la recherche documentaire

Le chapitre précédent montrait que la fonction de recherche documentaire a été fortement bouleversée par l'introduction des CD-Rom dans les services de référence des bibliothèques. Vu du côté du public, ce bouleversement a également trouvé un écho dans les écrits des professionnels.

Dans un ouvrage paru en 1994, on notait que « cette innovation est en train de modifier considérablement l'image des bibliothèques vis-à-vis de leur public. Ce nouveau support, par sa convivialité et son accessibilité, va permettre d'amener les étudiants à manipuler les bibliographies beaucoup plus vite et dans de meilleures conditions »¹⁵⁹.

On retrouve des arguments similaires dans d'autres articles traitant de l'intégration des CD-Rom dans les bibliothèques universitaires et datant de la même période : on note « une meilleure maîtrise de l'information par rapport à la recherche en ligne »¹⁶⁰, et « l'utilisateur peut accéder par lui-même à des outils jusqu'alors réservés aux bibliothécaires »¹⁶¹. La réelle utilisation de ce support par les étudiants n'a cependant pas vraiment été soulignée ; c'est même le contraire qui a été observé lors d'une enquête menée auprès d'étudiants parisiens en 2003 : leur sous-utilisation des CD-Rom.

Les avantages, pour les utilisateurs, de la recherche sur un CD-Rom par rapport à la recherche sur une base en ligne, ont été soulignés dans les premières années : autonomie, rapidité, visibilité de l'information... Mais, depuis, la recherche en ligne se fait sur Internet, on ne parle plus alors de l'utilisation des CD-Rom bibliographiques dans la presse professionnelle.

¹⁵⁹ RENOULT D., op. cit.

¹⁶⁰ HOUPIER J.-C., art. cit.

¹⁶¹ DUJOL A., art. cit.

2.2.2. Difficultés d'appréhender le support, de se repérer

Bien que la facilité d'utilisation du CD-Rom ait été soulignée assez fréquemment, les bibliothécaires ont rapidement exprimé des craintes au sujet de l'utilisation du support par le public. La première concernait la visibilité de l'offre documentaire, considérant par exemple que l'utilisateur d'un CD-Rom risquait de négliger les autres sources d'information en pensant que tout ce qui était disponible pour leur recherche se trouvait sur le CD-Rom. Cette crainte n'a cessé d'être relayée par les professionnels, et Nic Diament, en 2000, précisait : « Il est clair que le repérage à partir d'un écran est beaucoup plus difficile [que sur des rayonnages]. Sur un écran, il y a un seul accès obligé, un unique point d'entrée pour une offre large, diverse, et parfois mal connue. »¹⁶²

La variété de l'offre proposée à l'utilisateur par l'écran s'est encore accrue avec la possibilité d'accéder à des ressources en ligne, s'ajoutant aux CD-Rom disponibles sur l'ordinateur ; Agnès Vigué-Camus, sociologue chargée d'études à la Bibliothèque publique d'information, constatait dans une enquête effectuée en 1996 la possibilité de confondre « les bases de données internationales auxquelles on peut avoir accès par Internet et les CD-Rom qui donnent accès à des documents spécifiques »¹⁶³. L'utilisateur ne discerne plus ce qui se trouve « en dur » sur l'ordinateur, ce qui est accessible sur un réseau interne de CD-Rom, et ce qui vient du « réseau des réseaux », Internet.

La difficulté principale face au CD-Rom se trouve donc dans le repérage de l'information. Agnès Vigué-Camus, toujours lors de la même enquête, observait que « les usagers [...] craignent bien souvent de s'égarer. Ils choisissent ainsi deux ou trois parcours, quelques services dont ils savent qu'ils ne leur réserveront pas trop de surprises et de la sorte ils ne s'y perdent plus. »¹⁶⁴ Cette façon de n'utiliser, en quelque sorte, qu'une partie des possibilités offertes par le support, était déjà relevée par Anne Dujol qui, regrettait un usage appauvri de ces outils performants, « parce que les savoirs documentaires de base qui en permettraient l'appropriation réelle et individuelle ne sont pas enseignés. »¹⁶⁵

¹⁶² DIAMENT N., art. cit.

¹⁶³ VIGUE-CAMUS A., art. cit.

¹⁶⁴ VIGUE-CAMUS A., art. cit.

¹⁶⁵ DUJOL A., art. cit.

Non-repérage de l'offre et des parcours possibles, confusion des accès... les professionnels se sont aussi penchés sur l'appropriation du contenu, notamment par les plus jeunes, qui utilisent si facilement le support. Un article de 1997 rappelait que « malgré l'enthousiasme montré par les élèves, on retrouve dans leurs travaux peu d'informations descriptives tirées des cédéroms. Ils doivent apprendre à filtrer l'information. »¹⁶⁶

2.2.3. Besoin d'assistance, nécessité d'un apprentissage

Toutes ces difficultés ressenties par les usagers se sont exprimées à travers un besoin d'assistance et de formation demandées aux bibliothécaires.

Dès l'installation des CD-Rom dans les bibliothèques, les professionnels ont remarqué que le besoin d'assistance se faisait sentir. Les propos suivants en témoignent : « Ils ne se débrouillent pas tout à fait seuls »¹⁶⁷, « Il est clair cependant qu'un accompagnement est vite nécessaire »¹⁶⁸, « L'aide du bibliothécaire est constamment sollicitée »¹⁶⁹... Le besoin d'explications sur le maniement du support n'a jamais cessé, car les interfaces d'interrogation de chaque titre étant différentes, il y a une découverte et un apprentissage nécessaire à chaque nouveau CD-Rom consulté.

La formation des utilisateurs est devenue dans la foulée un enjeu important pour les bibliothèques, formation proposée dans les bibliothèques universitaires dès le début des années 90, ainsi que le relevait François Lapèlerie en 1992, rappelant que les cours, individuels ou collectifs, organisés par les bibliothèques représentaient une solution coûteuse mais efficace. Par la suite, tous les types de bibliothèques se sont posé la question : « La formation des lecteurs est indispensable également. Quelles stratégies développer pour permettre à tous de maîtriser cet outil ? »¹⁷⁰, aboutissant souvent à la conclusion que le rôle des bibliothèques et des bibliothécaires ne pouvait qu'aller dans le sens d'une « médiation » et d'une

¹⁶⁶ BRODEUR C., *A l'ère du multimédia : les enfants et la recherche d'information*, Bulletin d'informations de l'ABF, 1997, n° 177, p. 23.

¹⁶⁷ DUJOL A., art. cit.

¹⁶⁸ ROUHET M., op. cit.

¹⁶⁹ DUCHARME C., op. cit.

¹⁷⁰ DUCHARME C., op. cit.

« initiation » du public aux nouvelles technologies de l'information, remplissant ainsi leur mission de « garants de l'accès démocratique au savoir »¹⁷¹.

2.3. Les changements dans la lecture et dans l'accès à la connaissance

2.3.1. L'interactivité

Avantage très souvent souligné de l'utilisation des CD-Rom, et des ressources électroniques plus largement, l'interactivité a été évoquée par les professionnels des bibliothèques, tout comme par des sociologues intervenant dans les bibliothèques, dans l'étude des changements d'attitude du public devant les nouvelles technologies. Agnès Vigué-Camus parle de « dimension *interactive*, c'est-à-dire [impliquant] une participation de l'utilisateur », qui « doit être capable non seulement de réaliser de nouveaux gestes mais aussi de s'engager dans une véritable interaction avec la machine. »¹⁷². Dominique Lahary, lui, précise que « l'utilisateur travaille sur des données qui lui sont imposées et qu'il ne peut modifier, mais il les sélectionne lui-même, par démarche systématique ou vagabondage. C'est la figure dominante de l'interactivité du multimédia. »¹⁷³

On le voit, les bibliothécaires ont autant souligné les limites de l'interactivité que sa réalité. Agnès Vigué-Camus précise en outre que « en fait de dialogue [...] les usagers s'engagent bien souvent dans un monologue, un trajet embrouillé, car un texte, lorsqu'il se présente à l'écran, n'est plus accompagné des signes de référence familiers comme la page ou la collection. »¹⁷⁴ Une interactivité peu étendue, donc...

2.3.2. La navigation dans le texte

Autre point régulièrement mentionné dans les apports des CD-Rom pour la lecture et la prise de connaissance des informations, la facilité de naviguer dans le texte proposé.

¹⁷¹ LAHARY D., art. cit.

¹⁷² VIGUE-CAMUS A., art. cit.

¹⁷³ LAHARY D., art. cit.

¹⁷⁴ VIGUE-CAMUS A., art. cit.

C'est un point qui a été souligné très rapidement. Hervé Le Crosnier, dans son ouvrage paru en 1988, affirmait déjà que « le CD-Rom introduit un changement dans le rapport entre l'utilisateur et l'information. Il permet d'envisager une navigation entre les éléments de connaissance. »¹⁷⁵

C'est sur ce point précis, la construction individuelle d'un parcours et d'un sens, que les articles et interventions suivantes se sont penchés. Yannick Maignien, en 1995, avance l'idée que le lecteur du futur, utilisant « les hypertextes [qui] automatisent des liens permettant une navigation dans des hyperdocuments », connaîtra au cours de sa lecture « l'alternance de plusieurs activités, lire, regarder, écouter et beaucoup de méthode pour naviguer, trouver et trier. En un mot, [...] un nouvel art de lire. »¹⁷⁶ Mais Dominique Lahary pense que la liberté permise par la navigation dans le texte, et l'individualisation de la lecture, ne sont pas entières : « C'est devenu une banalité de dire que le lecteur construit lui-même son propre sens [...] il faut introduire deux restrictions. La médiation de la machine et du programme est une contrainte. Mais, surtout, au vagabondage totalement libre que permet un livre s'oppose une déambulation programmée. L'utilisateur choisit son cheminement, mais les chemins sont tracés. »¹⁷⁷

2.3.3. La lecture et l'écriture

Un autre aspect de l'appréhension particulière du support CD-Rom par ses utilisateurs a été évoqué parfois, bien que plus rarement. Il s'agit d'une certaine « renaissance » de l'écriture, comme l'évoquait Hervé Le Crosnier : « avec le CD-Rom, les pratiques de l'écrit redeviennent possibles, y compris l'annotation en version électronique sur une disquette personnalisée »¹⁷⁸. Françoise Hecquard, citant une intervention de Michel Melot, aborde elle aussi cet aspect quelques années plus tard : « Michel Melot a constaté le changement des mentalités en ce qui concerne la lecture. La lecture se mêle de plus en plus à l'écriture grâce aux outils informatiques qui mélangent le son, l'image et le texte. Il devient difficile de séparer l'un de l'autre : le lecteur est aussi écrivain. »¹⁷⁹

¹⁷⁵ LE CROSNIER H., op. cit.

¹⁷⁶ MAIGNIEN Y. et WAGNEUR J.-D., *Numérisation et nouvelles pratiques de lecture*, Bulletin d'informations de l'ABF, 1995, n° 167, p. 41.

¹⁷⁷ LAHARY D., art. cit.

¹⁷⁸ LE CROSNIER H., op. cit.

¹⁷⁹ HECQUARD F., art. cit.

S'agit-il d'une simple extrapolation du processus d'interactivité reconnu au CD-Rom, ou d'un réel changement dans la façon de lire un document ?

2.3.4. Changements dans la façon de lire

Car c'est toute la façon de lire qui peut être modifiée par l'apparition des documents électroniques, au premier rang desquels on trouve le CD-Rom.

Les écrits soulignent d'abord, ainsi qu'il en a été fait mention plus haut, l'individualisation des parcours de lecture : « parce qu'il est impossible de lire tout un CD-Rom, on voit émerger l'idée d'une lecture individualisée d'un vaste document. En poussant à l'extrême, on pourrait concevoir des chemins de lecture décidés par le lecteur qui ferait s'adapter le texte à ses propres désirs. »¹⁸⁰

Mais c'est surtout la « non linéarité » de la lecture qui est soulignée. Dominique Bertrand parle de « déstructuration de la lecture, qui devient consultation », utilisant les expressions de « butinage » et « grappillage »¹⁸¹. Yannick Maignien ajoute qu'on « ne « lit » plus exactement ces médias-là, on les « consulte » [...] l'univers du numérique privilégie ce que l'on nomme le non-linéaire, où la lecture progresse par bonds entre des nœuds d'informations »¹⁸². Georgia Leguem, ayant observé des enfants, constate que ces supports « favorisent une lecture rapide, papillonnante et peu assidue »¹⁸³. Dominique Lahary précise que « ce hachage ou cette granularité du contenu est assez caractéristique de bien des cédéroms. Il généralise un mode de lecture par feuilletage. »¹⁸⁴ Enfin, Nic Diament conclut en évoquant « l'importance de la notion de « lien » qui rend cette lecture non plus linéaire mais aléatoire et « sautillante » »¹⁸⁵. Tous les avis semblent se rejoindre sur une nouvelle façon de lire les documents électroniques.

Mais les bibliothécaires vont encore plus loin dans cette approche, soulignant les risques de cette lecture. Nic Diament en évoque quatre : « problèmes de désorientation ; nouvel illettrisme ; utilisation incomplète ou erronée de la

¹⁸⁰ LE CROSNIER H., op. cit.

¹⁸¹ BERTRAND D., op. cit.

¹⁸² MAIGNIEN Y., art. cit.

¹⁸³ LEGUEM G., art. cit.

¹⁸⁴ LAHARY D., art. cit.

¹⁸⁵ DIAMENT N., art. cit.

documentation ; détournement de l'offre »¹⁸⁶. Dominique Lahary est encore plus sévère : « S'il n'y avait d'informations qu'en bloc et de parcours que libre, alors ce serait, oui, une défaite de la pensée, de la civilisation. »¹⁸⁷ Les CD-Rom, et plus largement les documents électroniques, intégrés si aisément dans les collections des bibliothèques, seraient-ils donc finalement si dangereux ?

2.3.5. Une nouvelle façon d'acquérir des connaissances

D'autres études ont cependant été menées pour connaître un peu plus les apports des CD-Rom, et notamment le rôle qu'ils pouvaient jouer dans les processus d'acquisition des connaissances.

Yannick Maignien rappelait en 1995 que « les CD-Rom, en grande partie, visent l'enrichissement culturel [et] un encyclopédisme à l'usage des familles en utilisant au mieux les ressources didactiques et interactives du média »¹⁸⁸.

Mais c'est une enquête menée auprès des lecteurs de la Bibliothèque publique d'information et commentée par Agnès Vigué-Camus dans un article de 1998 qui est allée le plus loin dans l'étude des processus d'acquisition de connaissances à travers l'utilisation des CD-Rom. Quatre éléments peuvent être extraits de cette synthèse : le CD-Rom induit une « mobilisation de tous les sens : le rapport à cet objet pourrait alors participer d'un renouvellement d'un rapport au savoir » ; en second lieu, la manipulation de l'objet est importante, car, « sachant manipuler l'ordinateur, l'utilisateur sait aussi manipuler le texte, il sait y naviguer et, ce faisant, il croit maîtriser cet écrit » ; ensuite, il y a un côté ludique à la lecture sur CD-Rom qui offre « la possibilité de s'amuser » et, par ce biais, de « renouer avec la lecture-plaisir », entraînant « un rapport différent à l'écrit » ; enfin, l'écran serait le domaine du « savoir facile », en ne donnant accès qu'à « un savoir de surface » et en diffusant « un savoir plus neutre et moins précieux [que le livre] »¹⁸⁹.

Ce genre d'étude, si riche d'enseignements pour les bibliothécaires, semble s'être interrompu depuis en ce qui concerne les CD-Rom, sans doute une conséquence de la montée en puissance d'Internet et du désintérêt de plus en plus

¹⁸⁶ DIAMENT N., art. cit.

¹⁸⁷ LAHARY D., art.cit.

¹⁸⁸ MAIGNIEN Y., art. cit.

¹⁸⁹ VIGUE-CAMUS A., *Usages et représentations des « nouvelles technologies » à la BPI*. Bulletin d'informations de l'ABF, 1998, n° 180, p. 35.

flagrant du public vis-à-vis des CD-Rom. Mais leur contenu, s'attachant à des caractéristiques partagées par tous les documents numériques, reste vivant.

Avec tous ces aspects, on a vu apparaître à la fin des années 90 des arguments en faveur d'un nouveau type de bibliothèque (ou d'une mutation majeure du rôle et des fonctions des bibliothèques). Un article de 1998 saluait le « projet d'une bibliothèque multimédia où les nouveaux supports numériques seraient au centre de la bibliothèque »¹⁹⁰, tandis que l'édition 2003 du *Métier de bibliothécaire* ouvrait des perspectives sur un nouveau type (ou un nouveau rôle) de bibliothèque en rappelant que « dans certains cas de bases de données bibliographiques ou de corpus de textes, la bibliothèque a pu choisir de charger les CD sur un serveur pour diffuser leur contenu par le réseau [...] local. Dans ce cas, la bibliothèque est déjà en situation de simuler les services d'une bibliothèque numérique. »

Le CD-Rom, et avec lui, toutes les ressources électroniques apparues depuis les années 1990, sont-ils vraiment les vecteurs d'une transformation complète du rôle et des missions des bibliothèques ?

¹⁹⁰ HEDON G., art. cit.

L'adaptation des bibliothécaires aux nouvelles technologies

Face à ces nouveaux supports de communication, comment les professionnels des bibliothèques réagissent-ils ? Quelle part de bibliothécaires est représentée par les discours écrits ? Ces derniers reflètent-ils la réalité quotidienne des bibliothèques ? Nous verrons que les réactions sont variées, parfois opposées. Néanmoins, l'émergence des CD-Rom et des DVD a engendré des questionnements déontologiques, des modifications de leurs métiers conséquentes et irréversibles et a révélé les capacités d'adaptation des bibliothécaires.

1. Le décalage entre les discours et les pratiques

Les réactions se manifestent soit dans les discours d'intention et de réflexion, soit dans les pratiques quotidiennes. L'analyse rétrospective permet de déceler un décalage important entre ces deux expressions professionnelles.

1.1 Les discours enthousiastes de la DLL, de la presse professionnelle

La Direction du livre et de la lecture annonça très tôt sa foi en l'avenir exponentiel des CD-Rom. En 1991, Mme E. Pisier, directrice du livre et de la lecture déclare : « le CD-Rom est un support d'information appelé à se développer très rapidement. C'est vraiment l'avenir, il va occuper un créneau irremplaçable ». La DLL afficha donc une forte volonté d'encourager la constitution de fonds de CD-Roms en bibliothèques publiques.

La presse professionnelle relaye cet enthousiasme partagé. « Le CD-Rom tend à s'imposer comme un produit-clé de la diffusion des informations », il

« trouve une place naturelle dans les bibliothèques¹⁹¹ ». Le nombre d'articles, de dossiers, de livres qui sont consacrés à ce nouveau support démontre l'intérêt suscité. Les années 1987-1988 voient la parution de quatorze écrits sous forme divers (articles, actes de colloque), soit 19 % de notre corpus.

Ces auteurs, spécialistes de l'édition électronique comme H. Le Crosnier, conservateurs spécialisés dans la recherche bibliothéconomique ou éditeurs plaident pour un changement irréversible et nécessaire.

Pour lutter contre les inégalités dans l'accès à la culture engendrées par le coût des équipements et par les connaissances techniques nécessaires, le directeur du livre et de la lecture, Jean-Sébastien Dupuit, écrit dans une note du 31 janvier 1997, préparatoire au discours du ministre de la Culture prononcé au MILIA (Marché international de l'édition et des nouveaux médias): « le rapport de Mme Isabelle Falque-Pierrotin recommandait de créer des lieux spécifiques pour permettre aux populations peu familiarisées avec les nouvelles technologies et exclues du système scolaire de se former au multimédia. Ces lieux existent déjà : il s'agit du réseau des bibliothèques de lecture publique (bibliothèques municipales ou départementales de prêt), qui constitue le maillage culturel le plus dense du territoire ».

Ainsi, à la fin des années 1990, la DLL est consciente des défauts de ce support numérique mais renforce l'idée que les bibliothèques publiques sont l'unique moyen pour lutter contre les effets indésirables de ce nouveau média.

En 1998, la DLL lance une enquête nationale pour faire un état des lieux du numérique. Cette dernière permet de noter une certaine prudence dans la constitution de fonds de CD-Rom, partagée par l'ensemble des bibliothèques publiques, et surtout territoriales. Elle révèle également de fortes disparités géographiques, reflétant un renforcement des inégalités de l'offre documentaire sur l'ensemble du territoire national et des difficultés rencontrées au quotidien par les bibliothécaires. En effet, en 1998, 100% des bibliothèques des communes de plus de 300 000 habitants possèdent des documents numériques contre 8 % des bibliothèques des communes de moins de 5 000 habitants.

¹⁹¹LE CROSNIER, H. *L'édition électronique*, 1988, p.207.

A partir de 1999, la DLL présente le DVD comme le média « prêt à remplacer la familiale cassette vidéo ». Elle n'est pas aussi incitatrice que pour les débuts du CD-Rom ; au contraire, elle se révèle très prudente.

Par contre, la presse professionnelle perçoit vite les atouts de ce nouveau support numérique et en prédit les futures applications en bibliothèques.

1.1. Les difficultés rencontrées par les bibliothécaires

Entre 1996 et 1998, la presse se fait l'écho d'une période d'évaluation, de doute, voire de déception au sein des bibliothèques: 21 parutions soit 27 % de notre corpus reflète cette prudence des bibliothécaires, fondée sur les obstacles suivants fréquemment rencontrés lors de la constitution d'un fonds de CD-Rom ou de DVD :

- Une insuffisance budgétaire qui ne permet de suivre correctement ni l'évolution du matériel, ni l'offre éditoriale, ni le besoin de formation du personnel
- Une insuffisance des formations professionnelles face aux changements technologiques ou juridiques
- Une insuffisance d'adaptation des outils bibliothéconomiques comme par exemple l'absence d'ouvrages professionnels non commerciaux présentant des sélections critiques de fonds, non éblouis par la forme des CD-Rom et des DVD.
- Une direction, trop souvent, non convaincue et donc qui ne travaille pas à l'amélioration des lacunes précitées. Comme illustration, nous pouvons citer l'arbitrage budgétaire en 2001 de la direction des bibliothèques de la ville de Paris qui favorise la constitution et le développement des fonds de CD-Rom aux dépens de la création des collections de DVD !!!
- Une réticence très marquée d'une partie des collègues au sein d'une équipe. En effet, comme précédemment lors de l'apparition des collections de documents différents du livre (disques, films), ces fonds sont dévalués par certains qui les jugent comme des fonds attractifs mais pas vraiment légitimes.

1.2. Les résistances des bibliothécaires face à ces nouveaux supports

Conséquence directe de notre propos précédent, on peut noter que fréquemment la gestion des collections de CD-Rom puis de DVD a été confiée aux vidéothécaires ou aux disothécaires. Ces derniers s'en sont emparés avec enthousiasme mais parfois ces nouveaux fonds ont été confiés à des bibliothécaires peu ou pas convaincus et le résultat fut vraiment désastreux.

Car sans être complètement opposée à l'introduction de ces médias, une grande part de la profession émit de nombreuses réticences, qui ont engendré une résistance profonde.

Les motivations de cette attitude frileuse furent de divers ordres et en reprenant les propos de J.F. Jacques, nous pouvons construire la typologie des craintes suivante :

- La première grande crainte fut celle de l'hypertechnologisation du bibliothécaire obligé de devenir un informaticien de pointe sans cesse en formation. Cette vision excessive de l'évolution du métier est liée aux difficultés rencontrées par le personnel pour maîtriser les outils informatiques.
- La deuxième est celle de l'émergence des « info-pauvres » et des « info-riches ». Cette dernière fut rapidement battue en brèche par la conviction et la volonté des autorités de tutelle et des bibliothécaires eux-mêmes de constituer les bibliothèques comme des outils de résistance à cette nouvelle « fracture » socioculturelle.
- La troisième est plus politique : elle dénonce la domination américaine de la production d'outils et de documents numériques. Cette critique éditoriale est une déclinaison spécifique de l'opposition à la suprématie de la culture américaine.
- La quatrième concerne la fin du livre, prédite par certains.
- La cinquième redoute que les techniques numériques permettent que le virtuel supplante définitivement le réel par sa promotion de tous les instants et par déduction, craint la fin des bibliothèques réelles et humaines, la fin du dialogue interpersonnel, de la vraie relation humaine.

Ces inquiétudes professionnelles sont principalement liées à l'impression de ne pas maîtriser l'évolution de son métier induite par ces nouveaux médias de communication. Et, comme nous l'a expliqué Claire STRA, conservatrice de la BPI

et pionnière de l'édition de CD-Rom, lors de l'entretien qu'elle nous a accordé, « les bibliothécaires ont été déboussolés par le bouleversement de leurs repères de travail (Dewey, catalogage). Or, en France, cette culture professionnelle est très partagée, très ancrée, très forte mais également très datée face à ces nouveaux supports ».

2. Quelles modifications dans le rôle du bibliothécaire ces nouveaux supports induisent-ils ?

Les CD-Rom, puis les DVD ont pris une place considérable dans le paysage éditorial français, en peu d'années et ont imposé des modifications dans les missions, dans les méthodes de travail et dans le positionnement même des bibliothèques.

2.1. Le rôle du bibliothécaire dans l'accès à l'information est transformé

En effet, les nouveaux supports de l'information transforment le métier de bibliothécaire selon son double aspect :

- En tant que techniciens de la documentation et de la lecture.

Dans la recherche littéraire assistée par ordinateur, les bibliothécaires jouent un rôle majeur d'initiation à ces méthodes, eux qui sont la plupart du temps plus avancés dans ces domaines que les lecteurs qui fréquentent leurs établissements. D'autant que l'exploration de ces bases littéraires produisent, au même titre qu'au siècle dernier la généralisation des manuels, de nouvelles pratiques pédagogiques.

Cette relation nouvelle est à double sens. En effet, pour la première fois, les bibliothécaires doivent acquérir des sommes de textes trop importantes pour qu'ils puissent en évaluer eux-mêmes la pertinence et les usagers peuvent jouer un rôle de prescripteurs.

- En tant qu'acteurs culturels chargés de faciliter l'accès à la culture et au savoir :

Grâce à ces nouveaux médias, les bibliothèques sont à la fois intermédiaires et réservoirs du savoir. Elles sont sources d'information mais également accès à d'autres sources d'informations.

Aussi, la responsabilité des bibliothèques dans la lutte contre « la fracture numérique » est abondamment développée. « Les bibliothèques ont un rôle à jouer pour lutter contre la société de l'information à deux vitesses, pour éviter que ne se créent deux catégories : les info-riches compétents et informés ; et les info-pauvres incompétents et ignorants¹⁹². »

Les bibliothécaires participent à cette résistance au travers de leur expérience, en y défendant les missions qui sont les leurs : conservation des documents, diffusion démocratique, enregistrement de la connaissance dans des catalogues et mise en contact du lecteur avec les documents dont il a besoin.

Pourtant, le professionnel devra, plus qu'auparavant, servir de formateur et de médiateur : médiateur entre une institution et ses usagers, médiateur entre une masse d'informations et des demandes qui devront être satisfaites de manière précise et adéquate.

Aussi, la fonction de médiation des bibliothécaires devient primordiale pour préserver la longue tradition de service public ouvert à tous. Les bibliothécaires doivent maîtriser l'utilisation de ces supports numériques pour pouvoir assurer pleinement cette mission de médiateur entre les nouvelles technologies et les citoyens en offrant à ces derniers des outils adaptés. Le bibliothécaire devra également s'efforcer de donner aux usagers les moyens de leur propre autonomie, par un renforcement des processus de formation.

2.2. Ces nouvelles technologies imposent des procédures de travail différentes

Les nouveaux médias nécessitent des changements de méthodes de travail des bibliothécaires : partenariat avec des services informatiques indispensable, échanges et coopérations au sein de réseaux de bibliothèques pour solutionner les problèmes

¹⁹² Jacques J. F., *Bibliothèques et société du multimédia*. Bulletin de l'ABF, n° 180, 1998, pp. 28-31.

de catalogage, d'acquisition et de repérages, pour faire des économies d'échelle rendues nécessaires par le coût élevé de ces nouveaux supports. Dans de nombreux pays, les bibliothèques se sont rassemblées en groupes de pression, appelés consortium pour obtenir des contrats d'accès à l'information électronique dans des conditions avantageuses. En France, les bibliothèques universitaires ont créé le consortium Couperin.

Par ailleurs, des bibliothèques universitaires et municipales ont mené des projets innovants : la production de CD-Rom qui ont engendré un partenariat nouveau avec des acteurs institutionnels comme par exemple des lycées professionnels et des acteurs privés tels que des sociétés informatiques.

2.3. Bouleversement de la place des bibliothèques dans la chaîne éditoriale

Lorsqu'une bibliothèque devient éditrice de CD-Rom, elle modifie son positionnement dans la chaîne du livre.

Auparavant, les bibliothèques intervenaient toujours complètement en aval de la chaîne du livre, lorsque les documents étaient communiqués aux lecteurs.

Maintenant, le travail de conception en interne d'un CD-Rom ou d'un DVD est réalisable. Les expériences qui ont été menées, par exemple, par la bibliothèque interuniversitaire de Montpellier, par la bibliothèque municipale de Grenoble (le CD-Rom intitulé *Trésors médiévaux de la bibliothèque municipale de Grenoble*) ou par l'association Interbibly, qui regroupe des bibliothécaires de Champagne-Ardenne présentent des fonds anciens et précieux au plus grand public.

Elles ont permis aux bibliothécaires universitaires et municipaux de piloter des projets éditoriaux et ainsi d'occuper des missions complètement nouvelles : initiateurs, concepteurs et coordinateurs d'une équipe regroupant des services autres (service informatique, musées) et des partenaires extérieurs institutionnels ou privés.

Ces réalisations exceptionnelles ont engendré une nouvelle reconnaissance professionnelle des bibliothécaires au sein du milieu universitaire et au sein du milieu éditorial mais rapidement relativisée car ces CD-Rom sont restés des produits pour spécialistes de manuscrits et n'ont pas atteint leurs objectifs de démocratisation de l'accès aux fonds précieux des bibliothèques.

3. L'ouverture de la profession à la nouveauté, son adaptabilité au changement.

« Les bibliothécaires sont déstabilisés par le développement des nouvelles technologies de l'information¹⁹³. » et donc, cette profession de l'information a beaucoup produit de réflexions et d'auto-analyses pour pouvoir « reconstruire une maîtrise professionnelle¹⁹⁴ ».

3.1. Comment la profession gère la pression de la modernité

« La modernité atteint tout le monde, petits ou grands : on ne compte plus les maires qui veulent créer une bibliothèque dans leur commune pour offrir des vidéocassettes et aujourd'hui des CD-Rom parce que ces supports attirent le public. C'est un moyen de donner une vitrine moderne à la commune. Et de fait, les attentes du public ou les pressions de groupes de citoyens poussent les bibliothécaires à intégrer ces nouveaux supports d'information dans leurs fonds »¹⁹⁵.

Dans ces périodes de mutations techniques rapides, il est toujours difficile de faire la part de l'innovation et de la permanence, d'autant que le changement, la nouveauté sont magnifiés pour eux-mêmes. « Les bibliothécaires doivent être assez lucides pour ne pas surestimer le poids des changements et ne pas surinvestir dans ces nouveaux outils.¹⁹⁶ »

La presse professionnelle attire l'attention des bibliothécaires sur la nécessité de rester vigilants pour ne pas « prendre les outils ou les procédures pour les objectifs et les fins.¹⁹⁷ »

Les bibliothécaires doivent donc gérer habilement la pression de la modernité pour rester dans la société de l'information dans laquelle nous vivons, pour répondre aux attentes des élus et aux besoins des usagers tout en préservant une offre de services et d'usages équilibrée dans le cadre du service public.

193 PINARD J. Proposer des cédéroms dans un réseau de petites bibliothèques. In : Du CD-Rom à la numérisation, 1997, p. 87.

194 PINARD J. Op.cit.

195 PINARD J. Op.cit.

196 BERTRAND, A. M., *Les bibliothèques municipales*, 2002, p. 94

197 BERTRAND, A.M. Op.cit.

3.2. Remise en cause de la légitimité de la profession

Grâce à l'émergence du support électronique, pour la première fois, la réduction d'un document à une suite d'impulsions électriques abolit la frontière entre l'existant, le publiable et le conservé.

Cette innovation numérique a conduit certains bibliothécaires mais surtout des représentants d'autres professions (enseignants, éditeurs, informaticiens) à s'interroger sur la légitimité future des bibliothèques et de leurs personnels.

Ainsi, J.P. Sakhoun, président de la société d'édition électronique Bibliopolis, relaie directement la question dans un article du BBF, daté de 1997 : « à quoi serviront donc les bibliothèques, et les bibliothécaires, quand tout le savoir sera disponible et consultable chez soi ? En fait, le métier a vécu sa première révolution industrielle avec l'introduction de l'informatique dans les procédures de catalogage et de recherche bibliographique. Mais cette évolution technique n'est rien à côté de la formidable implosion qui va résulter de la numérisation des contenus eux-mêmes.¹⁹⁸ »

Ainsi, l'illusion que les médias numériques offrent l'accès à toutes les informations possibles quel que soit le lieu et quel que soit le moment, provoqua une remise en question très forte des missions et de l'existence même des bibliothèques. Cependant, comme nous l'avons abordé dans les paragraphes précédents, les réalités ont permis d'adapter et même de renforcer la légitimité des bibliothèques et de leurs personnels.

« Non, la bibliothèque ne doit pas être virtuelle. Placée au cœur des échanges culturels et gérant l'extraordinaire foisonnement d'informations qui nous attend, recentrée sur les services au lecteur, lieu d'échanges, de culture, et d'organisation des chemins de la connaissance, elle doit fortement s'ancrer dans la réalité des besoins de ses usagers.¹⁹⁹ »

¹⁹⁸ SAKHOUN J.P., OLLE J.M. *Non à la bibliothèque virtuelle*. BBF, 1997, n°06, p. 42.

¹⁹⁹ SAKHOUN J.P., OLLE J.M. *Op.cit.*

3.3. Réflexion de la profession sur les modalités optimales d'adaptabilité

D. Lahary, dans un article du Bulletin de l'ABF²⁰⁰, rappelle les deux écueils à éviter par les bibliothécaires pour disposer de modalités optimales pour intégrer les TIC à la démarche bibliothéconomique :

- Premièrement, lutter contre les résistances, qu'elles proviennent de l'équipe professionnelle ou/et de la tutelle administrative ou politique ; en arguant qu'une « bibliothèque ne se construit pas contre la société. », en développant une démarche pédagogique et concertée.
- Deuxièmement, résister à la tentation du tout média pour afficher une vitrine de modernité. De même, C. STRA précise que : « les bibliothécaires ont tendance à mystifier la technologie car elle les effraie par ses potentialités à les déposséder de leur rôle d'intermédiaire entre l'information et le public. »

« D'aucuns ont prophétisé que le multimédia mangerait les bibliothèques. Proposons plutôt que ce soit elles qui le mangent, parce qu'elles sont plus vieilles, plus fortes que lui.²⁰¹ »

Permettre l'accès aux CD-Rom et aux DVD est rapidement apparu comme une évidence: mais comment les intégrer dans un fonds alors que ces nouvelles technologies évoluent très rapidement ?

Comment gérer aux mieux les moyens modestes des bibliothèques pour suivre l'évolution technique constante et coûteuse ?

La réflexion est bien amorcée, la motivation est largement partagée maintenant, mais on peut déplorer tout de même la lenteur de l'adaptation des bibliothèques vers le multi-support.

Les nombreuses considérations bibliothéconomiques entravent-elles les prises de décision ? « Devons-nous prendre le temps de réfléchir et agir ensuite ? Le réalisme incite les bibliothécaires à agir en vue de mettre les équipements en prise avec l'évolution technologique, puis fonder la réflexion sur le vécu.²⁰² »

²⁰⁰ LAHARY, D. *Le multimédia et les bibliothécaires : une histoire de mots*. Bulletin de l'ABF, n°186, 2000, pp.6-7.

²⁰¹ LAHARY D. Op .cit.

²⁰² CARACO A. *Intégrer les ressources numériques dans la collection*. 2000, pp. 20-21.

Conclusion

De toutes les interventions des professionnels des bibliothèques analysées dans ce travail, quelques points se dégagent. On peut remarquer tout d'abord, que, dès l'arrivée sur le marché des premiers CD-Rom, et dans une moindre mesure pour les DVD, parce que l'aspect novateur de ce dernier a été beaucoup moins mis en avant et parce qu'il est plus perçu comme un produit commercial, l'intérêt marqué pour ces innovations techniques a entraîné de nombreux écrits ; les bibliothécaires sont donc à l'affût des changements technologiques qui peuvent être introduits dans leurs pratiques.

Tous les aspects du traitement d'un nouveau support en bibliothèque ont été successivement abordés sur les vingt années de vie du CD-Rom. Que ce soit sur un plan très concret, expliquant comment intégrer les produits dans les collections et le fonctionnement des établissements ; que ce soit ensuite pour évoquer toutes les conséquences dans la vie quotidienne des bibliothèques, les nouvelles tâches et contraintes apportées par le CD-Rom, les nouveaux usages qu'il a entraînés chez les lecteurs, les nouveaux publics qu'il a pu drainer... ; que ce soit, enfin, pour élargir la réflexion en étudiant les modifications plus générales dans l'acquisition des savoirs et des connaissances ou l'évolution des rôles et des missions des bibliothécaires, les propos des professionnels se sont attachés à présenter, expliquer, convaincre, et réfléchir.

Ces interventions ont d'ailleurs évolué en même temps que le CD-Rom, suivant, avec un léger décalage, son cycle de vie. On peut voir au fil des ans une plus ou moins grande présence du support dans la littérature professionnelle, des propos plus ou moins enthousiastes ou inquiets, et on est passé des écrits prospectifs de la fin des années 1980 à des bilans de la présence du support dans les collections, puis à un quasi-silence...

A notre problématique initiale : « le discours des bibliothécaires reflète-t-il les capacités de la profession à s'adapter à de nouveaux médias ? », nous pouvons répondre par l'affirmative, tout en relativisant. En effet, cette étude a prouvé que les

bibliothécaires sont capables de développer une réflexion, d'échanger, de requérir l'avis complémentaire d'autres intervenants tels que des sociologues ou des chercheurs pour étoffer leurs analyse, capables aussi de s'inquiéter voire de résister face à une évolution technologique qui révolutionne leurs repères professionnels très partagés et reconnus. Cependant, il ne faut pas oublier que les bibliothécaires qui publient leurs propos forment une élite prolixe mais qui ne représente ni la totalité de la minorité pionnière, ni la majorité silencieuse.

De plus, nous avons pu constater que le sujet du CD-Rom dans les bibliothèques ne peut être réduit à l'observation du traitement du support dans une collection. Depuis quelques années, il est évoqué plus fréquemment dans une acception plus large, celle des ressources électroniques qui prennent une place toujours plus importante dans les établissements de tous types. On peut penser qu'il n'a été qu'une étape dans un processus d'adaptation plus général des bibliothèques à l'irruption du « tout numérique » dans leur quotidien, et à leur intégration dans la « société de l'information ».

Bibliographie

MONOGRAPHIES

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS. Le métier de bibliothécaire. Nouv. Ed. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1996, 527 p.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS. Le métier de bibliothécaire. Nouv. Ed. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2003, 454 p.

BELAYCHE Claudine, VAN BESIEN Hugues. Les bibliothèques des collectivités territoriales. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2004, 318 p. (Bibliothèques)

BERTRAND Anne-Marie. Les bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques. Nouv. Ed. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2002, 147 p. (Bibliothèques)

CALENGE Bertrand. Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1994, 407 p. (Bibliothèques)

CARACO Alain (dir.). Intégrer les ressources d'Internet dans la collection. Villeurbanne : Enssib, 2000, 223 p. (La Boîte à outils)

COLLARD C., GIANNATTASIO I. et MELOT M. Les images dans les bibliothèques. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1995, 390 p. (Bibliothèques)

DESCHATELETS Gilles, CARMEL Lucie. L'AB... CD-ROM. Guide d'implantation d'un service d'information sur CD-Rom. Québec : Ed. ASTED, 1992, 234 p. (Clé en main)

DESRICHARD Yves (dir.). Cinéma en bibliothèque. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2004, 366 p. (Bibliothèques)

DUCHARME Christian (dir.). Du CD-Rom à la numérisation : développer les documents numériques en bibliothèque. Villeurbanne : Institut de Formation des Bibliothécaires, 1997, 172 p. (La Boîte à outils)

DUCHEMIN Pierre-Yves. L'art d'informatiser une bibliothèque : guide pratique. 2^e éd. augm. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2000, 587 p. (Bibliothèques)

FABREGUETTES Catherine, PROST Bernard. *Le CD-Rom dans les bibliothèques*. In : CD-Rom. Le nouveau papyrus. Cedic-Nathan, 1987, pp. 367-372.

GRUMELIN Marc-Alain. *Le CD-Rom dans les bibliothèques américaines : le point de vue des utilisateurs*. In : Les Bibliothèques et centres de documentation face au CD-Rom. InfoRom, Journées d'information organisées par la DBMIST et AJOUR – 28-29 novembre 1988.

JACQUESSON A., RIVIER A. Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1999, 377 p. (Bibliothèques)

LE CROSNIER Hervé. L'édition électronique : publication assistée par ordinateur, information en ligne, médias optiques. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1988. IX-286 p. (Bibliothèques)

ODDOS Jean-Paul (dir.). La conservation : principes et réalités. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1995, 405 p. (Bibliothèques)

RENOULT Daniel (dir.). Les bibliothèques dans l'Université. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1994, 358 p. (Bibliothèques)

RENOULT Daniel, MELET-SANSON Jacqueline. La Bibliothèque nationale de France : collections, services, publics. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2001, 238 p. (Bibliothèques)

ROUHET M. (dir.). Les nouvelles technologies dans les bibliothèques. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1996, 386 p. (Bibliothèques)

MÉMOIRES D'ÉTUDE

BERTRAND Dominique. Constitution de collections de CD-Rom multimédias dans les bibliothèques publiques : gageure ou choix d'avenir ? Mémoire Enssib, 1996, 79 p.

BERGONZI Agnès. Création d'une collection de DVD au sein de la vidéothèque de la médiathèque J.P. Melville. Mémoire IUP métiers du livre, Université de Paris X, 2001, 65 p.

LAGADIC, Ronan. L'arrivée du DVD en BDP : pour une logique de contenu. Mémoire Enssib, 2002, 75 p.

ARTICLES DE PÉRIODIQUES

BALLANCOURT Sophie. *Les catalogues de CD-ROM dans les bibliothèques universitaires*. Archimag, 1989, n° 21, pp. 20-21.

BASTIAN-DUPLEIX Isabelle. *Edition : quels livres en ligne ?* Bulletin des bibliothèques de France, 2004, n° 3, pp. 36-42.

BERTRAND Dominique. *Les cédéroms multimédias dans les bibliothèques publiques*. Bulletin des Bibliothèques de France, 1997, n° 4, pp. 44-48.

BOURGUEIL Isabelle, GIGNOUX Olivier. *Le CD-Rom, fantastique outil documentaire*. Inter-CDI, 1991, mars-avril, n° 110, pp. 61-62.

- BRODEUR C. *A l'ère du multimédia : les enfants et la recherche d'information*. Bulletin d'informations de l'ABF, 1997, 4^e trimestre, n° 177, pp. 18-25.
- CASAROMANI F., WARIN C. *La consultation et le prêt de cédéroms à la médiathèque de la Cité des Sciences*. Bulletin d'informations de l'ABF, 2000, 1^{er} trimestre, n° 186, pp. 64-70.
- CASSEYRE J.-P. *Le coût de la documentation universitaire*. Bulletin d'informations de l'ABF, 1999, 3^e-4^e trimestres, n° 184-185, pp. 75-77.
- CASSEYRE J.-P. *Les CD-Roms comme outils de mise en valeur des collections patrimoniales*. Bulletin des bibliothèques de France, 1999, n° 4, pp. 66-69.
- CHENET Anne. *Les mots-clés du multimédia*. Documentaliste – Sciences de l'information, 1992, vol. 29, n° 2, pp. 73-79.
- DIAMENT Nic. *L'électronique à la BPI : enjeux et paradoxes*. Bulletin d'informations de l'ABF, 2000, 3^e trimestre, n° 188, pp. 27-31.
- DUCHEMIN Pierre-Yves. *Le DVD : un nouveau support pour le multimédia*. Bulletin d'informations de l'ABF, 1998, 1^{er} trimestre, n° 178, pp. 83-84.
- DUJOL Anne. *Des bibliothèques, des CD-Rom et des bases plein-texte*. Bulletin des Bibliothèques de France, 1993, t. 38, n° 2, pp. 92-93.
- DUJOL Anne. *De l'usage des CD-Rom bibliographiques biomédicaux*. Bulletin des Bibliothèques de France, 1994, t. 39, n° 4, pp. 76-81.
- FABREGUETTES Catherine. *L'ABC du CD : où en est le CD-Rom ?*. Bulletin des Bibliothèques de France, 1987, t. 32, n° 2, pp. 150-158.
- FAULE J. *La consultation des cédéroms à la BnF*. Bulletin d'informations de l'ABF, 2000, 1^{er} trimestre, n° 186, pp. 38-47.
- FRANC C. *Les cédéroms de la BnF : documents sonores, audiovisuels et multimédias*. Bulletin d'informations de l'ABF, 1997, 1^{er} trimestre, n° 174, pp. 12-13.
- FREYRE E. *L'expérience du CD-ROM de la Bibliothèque nationale*. Bulletin d'informations de l'ABF, 1989, 2^e trimestre, n° 143, pp. 45-47.
- GASCHIGNARD J.-P. *Les supports de fourniture des données informatisées*. Bulletin d'informations de l'ABF, 1994, 2^e trimestre, n° 163, pp. 144-145.
- HECQUARD F. *Nouveaux services d'information et médiathèques publiques*. Bulletin d'informations de l'ABF, 1994, 2^e trimestre, n° 163, pp. 144-145.
- HEDON G. *Nouvelles technologies dans les bibliothèques : quels services pour quels usages du public ?* Bulletin d'informations de l'ABF, 1998, 3^e trimestre, n° 180, pp. 38-42.

- HOUPIER Jean-Charles. *Mise en service public d'un CD-Rom en bibliothèque*. Bulletin des Bibliothèques de France, 1990, t. 35, n° 3, pp. 248-251.
- JACQUES Jean-François. *Bibliothèques et société du multimédia*. Bulletin d'informations de l'ABF, 1998, n° 180, pp. 28-31.
- JOUBERT Pierre-Henri. *Histoire du CD-ROM*. Archimag, 1989, n° 21, pp. 10-11.
- LAHARY Dominique. *Information bibliographique*. Bulletin d'informations de l'ABF, 1993, 1^{er} trimestre, n° 158, pp. 97-98.
- LAHARY Dominique. *De Gutenberg aux autoroutes de l'information*. Bulletin d'informations de l'ABF, 1996, 1^{er} trimestre, n° 170, pp. 117-119.
- LAHARY Dominique. *Nouveaux cédéroms de la BnF : quelles utilisations ?* Bulletin d'informations de l'ABF, 1997, 1^{er} trimestre, n° 174, p. 17.
- LAHARY Dominique. *Le multimédia et les bibliothécaires : une histoire de mots*. Bulletin d'informations de l'ABF, 2000, 1^{er} trimestre, n° 186, pp. 6-12.
- LAPELERIE François. *Trois ans de CD-Rom dans une bibliothèque universitaire*. Bulletin des Bibliothèques de France, 1992, t. 37, n° 6, pp. 20-31.
- LARGE Andrew. *Le CD-ROM mis en contexte : comparaisons avec d'autres supports*. Argus, hiver 1991, vol. 20, n° 3, pp. 13-17.
- LE CROSNIER Hervé. *Faut-il croire au CD-Rom ?*. Livres Hebdo, 1987, 24 août, pp. 74-75.
- LE CROSNIER Hervé. *CD-Rom : Nouveautés étrangères et prudence française*. Livres Hebdo, 24/8/1987, pp. 71-73.
- LE SAUX Annie. *Le CD-Rom : du punch pour les BU. Compte-rendu des journées INFO-ROM*, Bulletin des Bibliothèques de France, 1989, t. 34, n° 1, pp. 86-88.
- LEGUEM Georgia. *Offre et usages des CD-Roms en bibliothèque jeunesse : la médiathèque des enfants de la Cité des sciences et de l'industrie*. Bulletin des bibliothèques de France, 1999, n° 3, pp. 60-64.
- LELOUP Catherine. *Mémoires optiques : pour y voir plus clair....* Documentaliste, mai-juin 1987, vol. 24, n° 3, p. 111.
- LEMELLE Françoise. *Electre-Bibliographie*. Bulletin d'informations de l'ABF, 1989, 2^e trimestre, n° 143, pp. 41-43.
- LUPOVICI Catherine. *Les évolutions des techniques éditoriales : de l'édition électronique à l'apparition du livre électronique*. Bulletin d'informations de l'ABF, 1992, 4^e trimestre, n° 157, pp. 49-54.

LUPOVICI Catherine. *Le DVD (Digital Versatile Disc) ou La place des documents électroniques en bibliothèque*. Bulletin d'informations de l'ABF, 1998, 1^{er} trimestre, n° 178, pp. 6-10.

MADDALONI Marie-Claude. *L'information numérique dans les bibliothèques municipales : état des lieux*. Bulletin des Bibliothèques de France, 1999, n° 4, pp. 66-69.

MAIGNIEN Y., WAGNEUR J.-D. *Numérisation et nouvelles pratiques de lecture*. Bulletin d'informations de l'ABF, 1995, 2^e trimestre, n° 167, pp. 39-42.

MASSE Isabelle. *Bibliothèques d'art et nouvelles technologies*. Bulletin des bibliothèques de France, 1997, n° 6, pp. 90-93.

MERCURE Gérard. *Le CD-Rom. Un portrait de famille*. Argus, 1991, vol. 20, n° 3, pp. 3-11.

MERY Nicolas. *Les CD-ROM lexicographiques ou un dictionnaire dans son micro*. Archimag, 1989, n° 21, pp. 12-14.

MINKLEY Neil, BESSAC Jérôme, ALCOUFFE Philippe. *Concevoir une encyclopédie multimédia*. Bulletin des bibliothèques de France, 2000, n° 6, pp. 80-86.

NAMY Céline. *L'utilisation des CD-Rom dans les centres de documentation. Aspects juridiques*. Documentaliste – Sciences de l'information, 1996, vol. 33, n° 2, pp. 109-114.

NEUMEISTER Bernard. *Vidéodisques, CD-Rom et autres. Une même technologie aux évolutions stables*. Archimag, 1991, n° 44, pp. 26-30.

PEDLER, Emmanuel ; ZERBIB, Olivier, *Les nouvelles technologies et leurs utilisateurs : Enquête sur les usagers des bibliothèques françaises*. Bulletin des Bibliothèques de France, 1999, n°05, pp.24-29.

PISIER Evelyne. *Interview d'Evelyne Pisier, Directeur du livre et de la lecture*. Bulletin d'informations de l'ABF, 1991, 2^e trimestre, n° 151, pp. 6-10.

POISSENOT Claude. *Usages et usagers du multimédia en bibliothèque : une enquête à la médiathèque de Nancy*. Bulletin des bibliothèques de France, 1998, n° 5, pp. 51-56.

QUINET Sophie. *Le CD-Rom : un nouveau support documentaire*. Cahiers de la Documentation, 1990, n° 4, pp. 93-98.

SAKHOUN Jean-Pierre, OLLE Jean-Michel. *Non à la bibliothèque virtuelle*. Bulletin des bibliothèques de France, 1997, n° 6, pp. 52-56.

SALOMON Serge. *Le CD-ROM de la Bibliothèque nationale*. Bulletin d'informations de l'ABF, 1988, 4^e trimestre, n° 141, pp. 28-29.

TISSIER A. *Les cédéroms à la bibliothèque du Goethe Institut*. Bulletin d'informations de l'ABF, 2000, 1^{er} trimestre, n° 186, pp. 61-62.

VIAL Mireille. *Patrimoine et nouvelles technologies : les manuscrits musicaux du Moyen Age de la Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier*. Bulletin des bibliothèques de France, 1998, n° 6, pp. 76-79.

VIGUE-CAMUS A. *Des usagers et des écrans à la Bibliothèque publique d'information*. Bulletin d'informations de l'ABF, 1996, 1^{er} trimestre, n° 170, pp. 117-119.

VIGUE-CAMUS A. *Usages et représentations des « nouvelles technologies » à la BPI*. Bulletin d'informations de l'ABF, 1998, n° 180, pp. 32-37.

Table des annexes

ANNEXE 1 : TABLEAU DES AVANTAGES ET DES INCONVÉNIENTS DES CD-ROM ET DES DVD	85
ANNEXE 2 : GRILLE D'ANALYSE DES TEXTES.....	87

Annexe 1 : Tableau des avantages et des inconvénients des CD-Rom et des DVD

Avantages	Inconvénients
Coûts : <ul style="list-style-type: none"> - utilisation moins onéreuse que recherche en ligne dans des bases de données - achat CD-Rom peu onéreux - revient du stockage de l'information 	Nombreux coûts cachés Le coût de l'installation des matériels est resté élevé Coût de la mise en réseau
Importantes capacités de stockage pour un faible encombrement	
Autonomie, souplesse, aisance avec laquelle le CD-Rom peut être inséré dans les tâches de nombreux services	
Facilité d'utilisation	Manque de normalisation des langages de navigation Exige une assistance permanente
Information structurée et formalisée ; multiples possibilités d'interrogation Interfaces graphiques	

Espérance de vie plus longue que les supports magnétiques	Durée de vie réduite du support Mutations logicielles et matérielles, d'où stockage de données illisible rapidement
Multimédia (stockage de texte, d'image et de son ; liens hypertexte pour la navigation)	Edition restée limitée
Disponible en tous lieux et simultanément (réseau)	Dans les débuts du CD-Rom, accessible uniquement en monoposte
DVD : qualité de son supérieure, image qui ne se détériore pas	DVD : fragilité du support
	Pas de mise à jour régulière
	Problèmes techniques récurrents

Annexe 2 : Grille d'analyse des textes

	CD Rom	DVD Rom
<u>Introduction</u> définitions usages généraux avantages inconvenients		
<u>Cycle de vie</u> apparition montée en puissance élargissement au doc numérique		

fin ?		
	CD Rom	DVD Rom
<u>Evolution des interrogations</u> Théoriques discours élargi Bib/modernité		
<u>Problèmes</u> bibliothéconomiques techniques juridiques		
<u>Usages en Bib</u> BM/BU changements des usagers		

changements des bibliothécaires		
	CD Rom	DVD Rom
<u>Prospective</u> quelle évolution future envisagée		
<u>Tonalité du discours</u> positionnement		
<u>Pratiques</u> approche statistique		

<u>Comparaison bibliothécaires/ autres professions</u>		